

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 24.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.

JEUDI, 12 JUIN 1879

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-E. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

SOMMAIRE

La reine Victoria, par A. Gélinas.—"Une gerbe," par Ego ille.—Chronique américaine, par Ant. Ralph.—La politique, par A. Gélinas.—Souvenirs du passé, par Ferd. Gagnon.—Cà et là.—Poésie : "Une gerbe," par Elise-B. Larivière.—Un drame sur la Seine, par F. du Boisgobey (suite).—Le merle, par Nérée Beauchemin.—La famille Napoléon.—Mélanges.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

Partie de croquet entre les clubs de Montréal et Caughnawaga; Le bateau à vapeur *Frigate*, avec le régiment de New-York à bord, sautant les rapides de Lachine; Montréal; Vue de la bâtisse de l'Association des Arts, place Phillips; Inauguration de la galerie des arts par S. E. le Gouverneur-Général et S.A.R. la princesse Louise; Présentation d'un drapeau au 13^e régiment de Brooklyn; le Gouverneur-Général et la princesse Louise passant les troupes en revue.

NOTRE PRIME

Notre magnifique prime pour cette année est maintenant prête, et nous commencerons dès cette semaine à l'adresser à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougues et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1^{er} janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront une année d'avance.

LA REINE VICTORIA

Le peuple anglais a célébré, le 24 mai, le sixième anniversaire de la naissance de Sa Majesté la reine Victoria. Les démonstrations ordinaires ont eu lieu par tout l'Empire. La reine est réellement aimée et vénérée de tous ses sujets. Aucun des souverains de sa famille n'a été populaire comme elle, et avant eux les Stuarts et les Tudors, on le sait, n'étaient guère chéris du public. Le prestige personnel qu'elle s'est acquis par ses qualités et par sa conduite, et le respect qu'elle impose, rejaillissent sur les institutions qu'elle personnifie.

La presse anglaise et française du pays a redit les protestations habituelles de loyauté au nom du peuple et des différentes nationalités qu'elle représente. Quelques journaux anglais ont aussi rappelé certains traits intéressants de la carrière de la reine comme souveraine et de sa vie comme femme. On a fait plus à cet égard que par le passé.

Dès son jeune âge, la princesse Victoria donna les marques d'un caractère ferme, décidé, et d'une nature supérieure. L'éducation solide qu'elle reçut développa le germe de excellentes qualités dont elle était naturellement douée. Elle fut élevée pour être reine. Elle avait onze ans lorsqu'elle devint héritière présomptive de la couronne, par la mort de son oncle, Georges IV, et dix-huit ans lorsqu'elle monta sur le trône, après la mort de Guillaume IV, en 1837.

C'était une position unique que celle de cette jeune fille de dix-huit ans, se trouvant tout à coup souveraine d'un immense empire. Elle n'a eu d'analogue, en Europe, que la position de la reine Isabelle, couronnée à l'âge de trois ans, en 1833. Mais la reine d'Espagne, devenue jeune fille, resta soumise à une régence jusqu'à l'époque de son mariage. La reine Victoria, bien que mineure, régna seule pendant trois ans.

Durant cet intervalle, elle se montra fort sage, fort digne, en un mot elle fut à la hauteur de la position, ce qui est bien la plus grande preuve de supériorité personnelle qu'elle pût donner.

Elle entra tout de suite dans son rôle de souveraine constitutionnelle. Elle voulut voir souvent ses ministres, s'occuper des affaires d'état, c'est-à-dire s'en instruire, le tout avec un tact et une sagesse extraordinaires. Il devait être curieux de voir les vieux politiciens alors au pouvoir, en conférence avec cette enfant couronnée, lui offrant leurs conseils ou recevant ses ordres. Elle ne fit pas de coup d'état, elle ne fit pas même de coup de tête, comme on aurait pu le redouter d'une reine de son âge ou d'une souveraine d'opérette. En effet, il n'y aurait eu rien de bien surprenant à ce qu'elle eût commis quelque esclandre. On devait s'y attendre même et on pouvait croire qu'elle en serait tentée, ne fût-ce que pour essayer sa puissance. Louis XIV marqua sa dix-septième année par un coup... de fouet, appliqué sur le dos des conseillers au parlement de Paris, qui n'en revinrent jamais. Un jeune monarque est toujours exposé à la tentation d'abuser de son pouvoir. Charles I^{er}, roi à vingt-quatre ans, se mit à malmenager son parlement, qui, moins docile que celui de Louis XIV, lui fit la guerre et finit par le déposer.

Il arriva pourtant un jour, qu'après trois ans d'un règne paisible, la reine Victoria se trouva tout à coup pour la première fois en désaccord avec ses ministres. Ce fut pour un motif bien excusable.

Sa Majesté venait d'atteindre sa majorité, on voulait la marier. Les ministres avaient fait leur choix, sans la consulter, naturellement, considérant que, dans une question d'état de cette gravité, la souveraine ne s'appartenait pas, mais appartenait à son peuple et devait se laisser guider par les conseillers que celui-ci lui avait donnés. De son côté, cependant, la reine avait déjà fixé son choix elle aussi, sans prendre avis ni de ses ministres ni de personne, en ne consultant que son cœur. Elle s'était éprise sérieusement de son cousin, le prince Albert de Saxe-Cobourg Gotha, et, avant que ses ministres, qui n'avaient pas même songé à celui-là, eussent eu le temps de machiner leurs plans, elle avait écrit, de sa main, *privément*, secrètement, sans employer ni ambassadeur ni intermédiaire d'aucune sorte, à son bon oncle, le roi Léopold I^{er} de Belgique, le *mentor* des rois européens du temps et le propre frère de la duchesse de Kent, mère de Sa Majesté. Ce fut tout. Le roi Léopold approuva la conduite de sa nièce. Le mariage eut lieu peu de temps après, au grand ébahissement des ministres, qui ne résignèrent pas, mais qui se résignèrent d'assez mauvaise grâce et se considérèrent comme joués par la jeune souveraine.

Il fallut plusieurs années au prince pour détruire les préjugés qu'on souleva contre lui et faire cesser l'impopularité qui l'avait accueilli dès son entrée en Angleterre. La reine avait imposé résolument à ses sujets l'époux de son choix. Elle montra la même fermeté pour mettre fin, plus tard, aux tiraillements et aux tracasseries qu'une cour hostile travaillait sourdement à susciter chaque jour, à la suite de ce mariage. L'étiquette de Windsor ne pouvait pas au rang que devait occuper le prince. D'après la règle stricte, il aurait dû passer après toute la haute noblesse anglaise. La reine fit cesser les discussions qui s'élevaient à ce propos et statua de son plein droit, sans s'occuper de l'opinion des nobles, que son époux occuperait le premier rang dans le royaume après elle-même. Ce qui fut dit fut fait. Elle lui donna en même temps le commandement général des forces de terre et de mer et créa pour lui le titre de *prince-consort*. (Ce mot de *consort* ne s'était appliqué jusque-là qu'aux femmes, aux épouses des rois, qui portaient le titre de *Queen-Consort* et venaient immédiatement après le roi.)

Sa Majesté voulait bien remplir à la lettre son rôle de reine constitutionnelle en n'intervenant pas dans les discussions politiques, et en laissant les partis se disputer le pouvoir à leur guise; mais en revanche, elle n'entendait pas que les ministres que lui désignait la majorité, eussent le droit de s'ingérer dans ses affaires personnelles.

Elle donna une autre preuve de sa détermination à cet égard lors de l'avènement au pouvoir de Sir Robert Peel, qu'elle avait choisi pour son premier ministre, à la suite d'un revirement parlementaire. Il existait à la cour depuis Georges III un usage particulier, que le parlement avait fait reconnaître par la cou-

ronne, et qui constituait une conquête d'une nature spéciale sur les prérogatives du souverain. En vertu de cet usage humiliant pour le roi, celui-ci devait suivre l'avis de son gouvernement pour composer sa maison, son entourage, ce qu'on désignait par le nom de *domesticity*; et les fonctions les plus intimes du palais, livrées à la merci des ministres, étaient tombées dans le patronage gouvernemental ordinaire, comme les emplois ministériels. Le cabinet n'avait plus seulement le choix et le contrôle des serviteurs de la nation, des fonctionnaires publics, il avait encore celui des serviteurs personnels du roi. Georges IV et Guillaume IV avaient supporté cette humiliation. Victoria ne voulut pas la tolérer un seul instant, et, au premier changement de ministère, elle signifia énergiquement à Sir Robert Peel, qui voulait lui faire renvoyer, pour cause politique, quelques-unes de ses dames d'honneur, femmes de chefs *whigs* influents, et d'autres membres du personnel du château, qu'elle n'en ferait rien et qu'elle ne se soumettrait pas à l'usage qu'il invoquait. Depuis lors, elle a gardé le contrôle absolu de son entourage. Comme elle ne s'est pas mêlée à la politique, sa conduite, sous ce rapport, ne pas eu d'inconvénient; mais il n'en a pas toujours été ainsi avant elle, et c'est parce que l'entourage de Georges III et de Georges IV était devenu, pendant une certaine période, un vrai foyer de conspiration contre la majorité parlementaire, que celle-ci réclama si énergiquement un contrôle qu'elle finit par obtenir sur la *domesticité* royale.

C'était l'époque où les rois *très-constitutionnels* de la Grande-Bretagne prenaient un intérêt si vif aux affaires politiques, qu'ils intervenaient directement dans les luttes de parti pour aider les politiciens de leur prédilection, non par leur influence personnelle, mais comme de simples particuliers au moyen de l'argent de leur cassette. Georges III, qui fut plus spécialement affecté de cette manie, dépensa des millions et contracta des dettes énormes pour les élections de ses favoris, et le plus souvent pour combattre ses propres ministres. C'était une manière comme une autre de pratiquer le régime constitutionnel. Le roi rendait hommage à la constitution en gardant des ministres qu'il exérait; et, en s'appliquant seulement à leur faire perdre la majorité au moyen de la corruption, il cherchait le remède que lui fournissait cette même constitution pour se débarrasser d'eux. Ce furent les excès de ce système qui conduisirent, comme résultat de la longue lutte qui avait eu lieu et de l'exaspération du parlement, à la victoire radicale remportée par la Chambre dans l'affaire de la *domesticity*. Celle-ci fut rudement punie en perdant tous ses moyens d'intrigue pour tomber sous le joug du parlement, et le roi fut encore plus humilié par la concession qui lui fut imposée.

Les mêmes conflits auraient pu se produire de nos jours si la reine eût agi comme ses prédécesseurs, puisque l'ancien système est rétabli.

En dehors des deux cas tout intimes que nous avons rapportés, Sa Majesté n'est intervenue officiellement dans les affaires politiques, comme souveraine, qu'une seule fois, en 1852, après le coup-d'état de Napoléon III, lorsque lord Palmerston, ministre des affaires étrangères sous lord John Russell, par un

étrange coup d'audace, prit sur lui, sans en avoir même parlé à la reine, de féliciter le nouvel empereur et de reconnaître, au nom de l'Angleterre, le nouveau régime imposé à la France. Le cas était trop grave, et la reine, qui était disposée à accorder à ses ministres toute la latitude possible dans les affaires d'importance secondaire, et même première, où les intérêts matériels et la vie de ses sujets pouvaient être engagés, ne put supporter un manque d'égards aussi grossier. S'il est une circonstance où le concours du souverain, qui peut être très-souvent tacite dans les affaires intérieures, doit être requis, c'est bien lorsqu'il s'agit de reconnaître un gouvernement étranger. Aussi, Sa Majesté protesta aussitôt avec force contre l'acte de lord Palmerston, qui dut sortir immédiatement du gouvernement. Elle ne voulait pas, toutefois, considérer le premier ministre comme solidaire de cette faute, ainsi qu'elle en avait le droit en vertu du principe admis depuis longtemps de la responsabilité collective—ce qui eût entraîné la chute de tout le cabinet. Elle se contenta de l'expulsion du ministre coupable. En outre, le souverain est, comme on le sait, censé ne communiquer officiellement avec le ministère que par l'entremise du premier, qui, seul, est choisi par le roi, et qui, à son tour, choisit ses collègues pour lesquels il se porte ainsi garant.

C'est là le seul acte public, officiel et direct, accompli par la reine dans l'exercice de sa prérogative, en quarante-deux ans de règne. Et encore, on voit que Sa Majesté n'a pas renvoyé son ministère, ne croyant pas juste d'enlever dans cette circonstance le pouvoir à un cabinet qui, malgré cette faute, avait l'appui de la majorité. On peut donc en conclure que la reine Victoria adhère fortement et scrupuleusement aux principes du gouvernement responsable. On pourrait croire qu'elle veut même éendre davantage leur action, puisque, dans la seule circonstance où elle soit intervenue elle n'a pas usé du droit strict de renvoyer son premier-ministre, se bornant à exiger de celui-ci la démission de son collègue fautif. C'est un précédent assez éclatant en faveur de la responsabilité distincte des chefs de départements et de l'irresponsabilité du chef du cabinet dans certains cas. Présentement, le souverain a renoncé à son droit de punir tous les ministres pour la faute d'un seul, parce que ces ministres avaient l'appui de la majorité. Il s'est contenté de congédier le coupable, se réservant sans doute d'aller plus loin si la majorité lui eût signifié son opinion en censurant elle-même le ministère pour l'acte de lord Palmerston.

Si, du grand théâtre politique exposé à la vue de tous, nous passons à la scène intérieure, au foyer de la famille royale, il faut bien admettre que la reine, comme aussi les princes de sa maison, ont eu constamment leurs opinions en politique, et qu'ils ont essayé, en différentes occasions, d'exercer une pression sur les ministres qui se trouvaient au pinacle, selon les temps, lorsque les vues de ces ministres ne s'accordaient pas avec celles de Sa Majesté ou de son entourage, mais tout cela d'une manière légitime, sans user de moyens irréguliers comme du temps des Georges. Il y aurait plusieurs exemples à citer de ces cas d'intervention intime. Il est de fait que la reine et le prince Albert, malgré leur indifférence et leur quiétude apparentes, n'ont cessé de suivre le mouvement politique, surtout en ce qui concerne les affaires étrangères. Il est facile de s'en convaincre en lisant l'ouvrage en cours de publication concernant le prince consort. Sa Majesté s'est en particulier vivement intéressée personnellement à la guerre de Crimée, comme aussi—ce qui est moins explicable—à la guerre civile des Etats-Unis.

On sait combien la reine fut attachée à son époux. Elle en porte encore le deuil après dix-huit années de veuvage. On cita, dans le temps, un mot touchant qu'elle prononça au lendemain de la mort du prince : "Il n'y a plus personne au monde maintenant, dit-elle, pour m'appeler Victoria."

Au reste, l'aspect de la cour n'a

pas été sensiblement modifié par le deuil. Même du temps du prince Albert, on y remarquait ce caractère sévère et rigide que la reine lui imprima dès son avènement au trône. La cour d'Angleterre est une cour modèle. L'exemple de la souveraine et son inflexibilité sur le point de la moralité ont eu un effet extraordinaire sur toute la noblesse anglaise. Et ce n'est pas chez la reine affaire de prudence ou de dévotion exagérée. Sa Majesté est sincèrement chrétienne et profondément religieuse. Elle a toujours été pénétrée du sentiment de sa responsabilité et compris l'effet que son exemple pouvait avoir. Elle a, de tout temps, exigé une respectabilité parfaite et une réputation intacte, non-seulement chez les dames, mais aussi chez tous les gentilshommes qu'elle admettait auprès d'elle. Grand motif de retenue pour la noblesse et la haute bourgeoisie qui tiennent l'une et l'autre à avoir accès auprès du trône. On rapporte qu'il fallut de hautes raisons politiques pour obtenir d'elle, en 1855, pendant la guerre de Crimée, qu'elle tolérât l'admission dans son intimité d'un haut personnage politique étranger qui passait pour être *profligat*. Ceux que cet état de choses a pu méconter l'ont comparé au régime de la cour de France pendant les dernières années de Louis XIV. "L'intérieure fort triste de la reine, disait récemment un journal, est réglé avec autant de sévérité que celui d'un pensionnat de jeunes demoiselles." On ne peut s'empêcher, en voyant la condition où se trouve présentement la cour d'Angleterre sous l'influence d'une femme vertueuse, de songer à ce que cette cour eût pu devenir si Dieu n'eût pas conservé la vie de cette femme jusqu'à ce jour.

La reine a toujours eu des goûts simples et tranquilles. Elle aime la vie intime et retirée. Le peuple anglais lui en a même souvent fait un reproche. Elle a été jusqu'à quinze ans, après la mort du prince Albert, sans se montrer au parlement à l'occasion des sessions, laissant chaque fois à un chancelier la charge de lire le discours du trône pour elle. De même, elle laisse depuis longtemps au prince de Galles le soin des réceptions et de la conduite officielle du palais qu'elle se contente de surveiller. La vie sédentaire lui plaît. Elle n'aime pas le changement. L'été, au château de Balmoral, en Ecosse ; le reste de l'année à Windsor. Les voyages ne lui offrent aucun attrait. A l'occasion du voyage qu'elle a fait dernièrement sur le continent avec la princesse Béatrice, on a remarqué que c'était la première fois qu'elle sortait de l'île depuis son veuvage, et même depuis 1856, date de la première Exposition universelle de Paris.

La reine Victoria est la plus ancienne souveraine de l'Europe. Elle a quarante-deux ans de règne. Après elle vient l'empereur d'Autriche, qui pourtant ne date que de 1856. Il y aurait avant elle la reine Isabelle, dont le couronnement remonte à 1833. Le monarque le plus ancien du monde civilisé est un monarque américain (le seul), l'empereur don Pedro, du Brésil, qui monta sur le trône en 1825, douze ans avant la reine Victoria. Il était alors âgé de cinq ans, et il a précisément le même âge que la reine aujourd'hui, soixante ans.

Le règne de Sa Majesté a été marqué par un développement extraordinaire du commerce en Angleterre, par une augmentation considérable du nombre des manufactures, par la fièvre des chemins de fer et de la télégraphie, les merveilles créées par la vapeur et l'électricité, etc., par l'extension des colonies, le développement de l'Australie, la formation de la confédération canadienne et la création de l'empire des Indes. L'Angleterre n'a pris part qu'à une seule guerre européenne depuis 1837, la guerre de Crimée.

Pour nous, Canadiens, ce règne restera surtout mémorable par le changement radical survenu dans notre position vis-à-vis de la métropole après 1837, et par les autres grands événements qui se sont accomplis depuis lors.

Nous ne pouvons oublier que c'est pendant le règne de Sa Majesté que nous

avons conquis nos libertés, après une lutte d'un demi-siècle. Il y avait à peine quelques mois que la reine était sur le trône lorsque l'insurrection de 37 éclata. Nos compatriotes, qui ont été victimes alors des actes de cruautés d'un gouvernement tyrannique, n'ont pas fait remonter la responsabilité de ces actes jusqu'à la jeune souveraine au nom de qui on les accomplissait, mais qui les ignorait peut-être. La bonne reine, qui eut des larmes pour ses sujets rebelles des Indes, victimes de la guerre des Cipayes en 1854 et qui fit tout en son pouvoir pour réparer les massacres commis alors malgré elle, n'aurait pu voir égorger sans regret ses sujets canadiens, si elle eût connue toute la vérité, si on l'eût bien informée. De même en politique, après nous avoir octroyé le régime responsable, elle n'eût pas souffert que ce régime fût violé par un Metcalfe si elle eût été mieux renseignée et si la constitution même qu'elle venait de donner au peuple canadien n'eût fourni à celui-ci le remède qu'il cherchait pour faire valoir ses droits. Elle nous a prouvé sa sollicitude sous ce rapport, par le choix des gouverneurs qu'elle nous a envoyés depuis lors, et qui tous se sont fait un devoir, à l'exemple de la souveraine, de respecter les droits du peuple auprès duquel ils la représentaient.

A. GÉLINAS.

"UNE GERBE"

Aujourd'hui, s'instruire n'est plus de mode, et instruire les autres encore moins. Tous les esprits sont tournés vers la politique ; on y pense et on en parle sans cesse, on ne vit que pour elle. On n'a d'yeux, d'oreilles et de talents que pour emboîter le pas derrière le parti vainqueur, écouter ses mots d'ordre et intriguer pour s'enrichir. Pour atteindre ce but, les connaissances qu'un homme possède sont toujours assez vastes, et si connaissances il n'a pas du tout, il sait fort bien trouver un moyen qui le dispense d'en avoir. Il existe, par suite, une apathie déplorable à l'égard de tout ce qui s'appelle progrès. Cette apathie règne dans toutes les classes de la société, mais c'est la littérature qui en souffre le plus. Ceux qui pourraient écrire n'écrivent pas parce que cela ne saurait les payer, et ceux qui ont besoin de lire ne lisent point parce que leurs pensées se promènent dans un monde bien différent.

L'auteur assez courageux pour braver l'insouciance générale, lancer dans le public un livre nouveau, mérite les plus grands éloges. Remercions M. Lemay dont la plume aussi féconde qu'élégante vient d'enrichir notre bibliothèque nationale d'un magnifique volume de poésies.

L'an dernier, M. Lemay nous montrait qu'il savait nous intéresser dans un roman ; cette année, il nous prouve qu'il n'est dans son élément que lorsqu'il chante les harmonies que les muses lui inspirent. *Nascuntur poete fiant oratores*. M. Lemay est né poète, il deviendra romancier. L'ouvrage récemment paru sous son nom a pour titre : *Une gerbe*. Le titre serait prétentieux pour un rimeur, il ne l'est pas pour lui. *Une gerbe* est de beaucoup supérieure aux *Vengeances*. Il y a moins de vers, mais plus de poésie. Les sujets sont mieux travaillés et plus choisis. Son talent y brille avec plus d'éclat et les fautes sont moins nombreuses. A chaque feuillet on trouve des stances dignes des poètes dont les noms sont honorés dans la vieille France.

Le rythme est doux, facile, varié. On pourrait peut-être lui reprocher d'avoir un goût trop prononcé pour l'enjambement ; mais, n'en déplaise à l'opinion des gens qui enseignent qu'on doit lire les vers comme on chante les litanies des saints, je trouve le genre de l'école moderne plus naturel que le rythme pesé, compté et mesuré, mais bien monotone des anciens.

Certains morceaux sont supérieurs, et il faudrait être difficile pour ne pas goûter un plaisir réel à leur lecture. Le *Tableau d'un hiver* est plein de vérité. L'âme du poète s'émeut devant les contrastes que

présente la société, le luxe insolent du riche à côté de la misère du prolétaire. Dans certains endroits, il a pour ces hommes sans pitié une ironie mordante : Promenez votre orgueil sur vos riches voitures, Vous que le ciel fit naître heureux ; Enveloppez-vous bien dans vos chaudes four- Foutez-vous coursiers vigoureux ; Eblouissez le gueux par votre absurde faste ; Troublez ses jours si peu sereins... Il pourrait oublier qu'il est d'une autre caste, Que vous êtes ses souverains !

Dans le poète pauvre il a une pensée semblable :

Ah ! si j'avais pu naître au milieu des richesses, Comme sont nés tant d'idiots, Si j'eusse eu pour berceau les genoux des ducs, Des dentelles à mes maillots, Je n'aurais pas aimé d'amitié plus profonde Les êtres que j'aime aujourd'hui, Mais j'aurais vu comment nous apparaît le Quand on plane au-dessus de lui !

Souvent sa muse lui rappelle son premier âge ; alors sa strophe est tendre, harmonieuse, empreinte d'une douce mélancolie :

O jours de liberté ! jours d'amour et d'ivresse, Ou rien ne captivait ma sauvage jeunesse, Je vous revois encor souvent, Comme de temps en temps, sur la vague en lécune, Le nocher voit reluire, au milieu de la brume, Les rayons du soleil levant !

Ah ! que de fois tout seul j'ai marché sur la rive, Regardant à mes pieds chaque vague plaintive, Écoutant le gai matelot ! Que de fois en secret j'ai tracé sur le sable Un adorable nom que le flot implacable Venait effacer aussitôt !

Cette dernière pensée est on ne peut plus élégamment exprimée. L'espérance toujours déçue trouve un écho fidèle et compatissant dans le poète pauvre :

O mes rêves aimés, mes croyances chéries, O mes ivresses d'autrefois, Comme les papillons des riantes prairies Vous avez à mes pauvres doigts Laisse la poudre d'or de vos brillantes ailes Et vous vous êtes envolés, Envolez pour toujours aux rives éternelles ! Parfois mes regards désolés Cherchent encore, au ciel, la trace lumineuse Qui devait rester après vous ; Mais je ne vois plus rien, rien qu'une nuit d'effroi, Que je vais attendre à genoux !

1837 est une ode héroïque qui place M. Lemay au premier rang. Pour en montrer toutes les beautés, il faudrait le citer en entier et ce serait abuser de votre générosité, M. le Rédacteur. J'ajouterai seulement que M. Lemay semble revenir sur le compte de l'illustre Papineau. Il nous a épargné cette tirade que rien ne justifie qu'il avait déclamée contre lui dans les *Vengeances* ; voici ce qu'il dit :

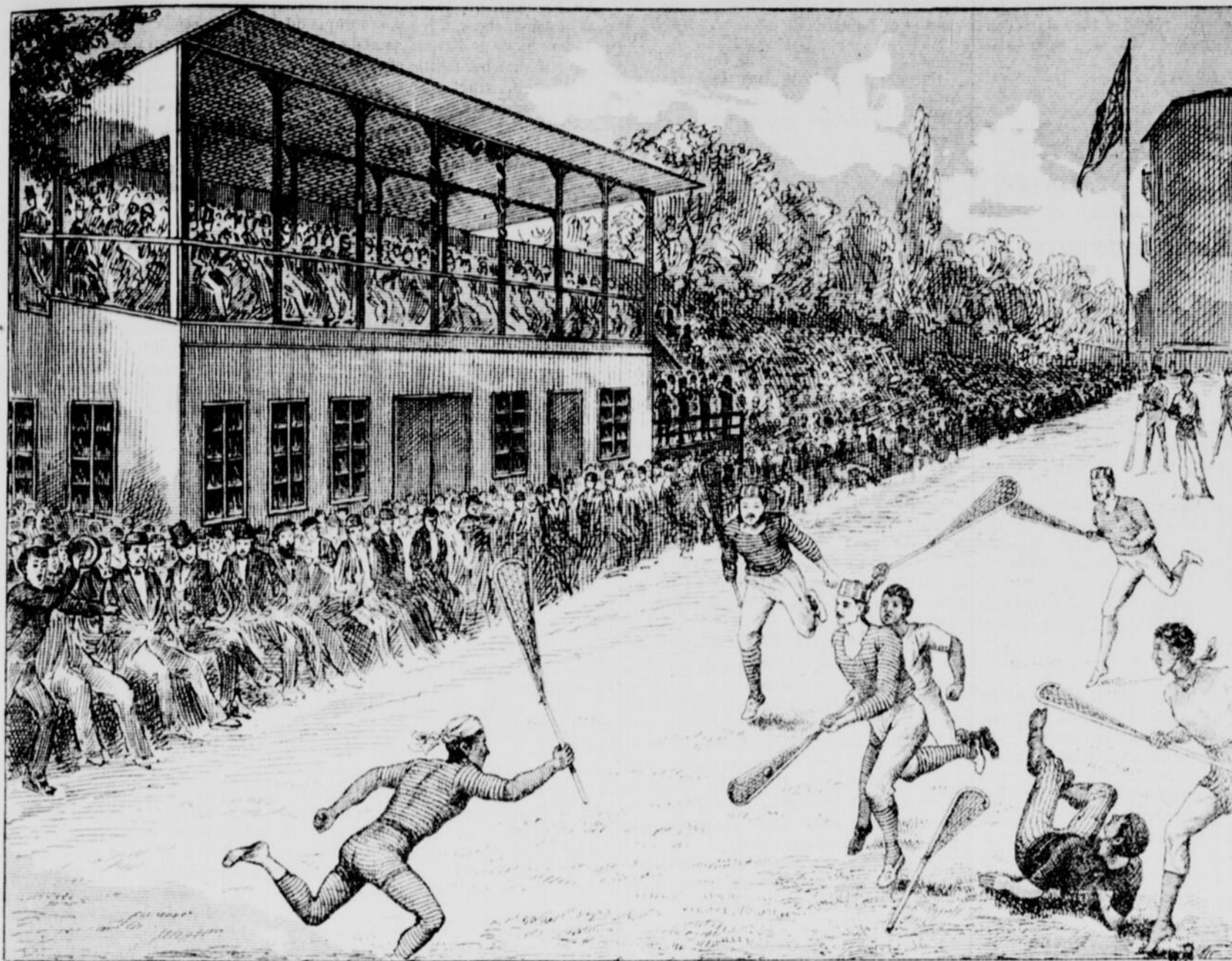
Entendez-vous, là-bas, le coursier qui s'efforce, Et l'écho qui redit un nom, Un nom harmonieux comme un chant de linotte, Comme le murmure de l'eau ! C'est le nom immortel du plus grand patriote, L'immortel nom de Papineau.

Notre poète aime aussi à chanter les travaux champêtres ; il aime à décrire la joie pure et les jeux innocents des villageois ; sa lyre sait tirer plus d'une suave mélodie de leurs humbles occupations ; son âme sent et comprend le bonheur sans mélange qui règne dans nos campagnes. Les *Brayeurs* et la *Fenaison* surtout sont deux poèmes pleins de fraîcheur et de grâce.

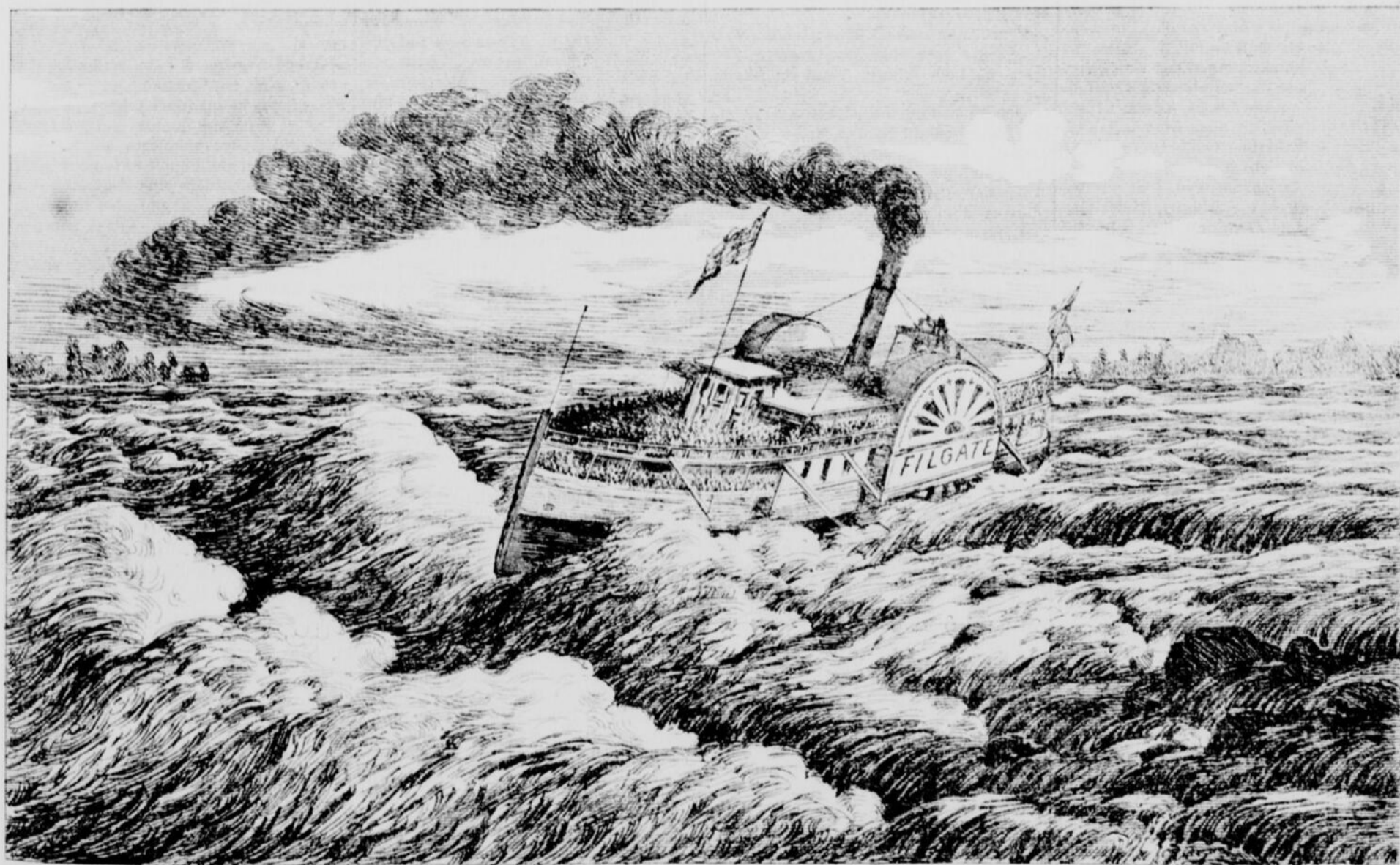
Ave Maria et *Noël*, deux sujets religieux, prouvent le talent fécond et varié de M. Lemay. Sa traduction de Longfellow est très-bien faite, et le Canadien n'a pas à rougir de l'Anglais.

Je m'arrête. Je pourrais faire une critique, et je ne veux pas. Je laisse de côté mille morceaux d'un goût délicat, d'un style recherché, d'une poésie sans reproche. Pour rendre justice à M. Lemay, il faudrait être poète, et poète comme il l'est.

Je laisse à d'autres le soin de faire apprécier comme il le mérite ce petit chef d'œuvre, à d'autres la tâche désagréable de disséquer chaque vers d'une *Gerbe* pour y trouver des fautes ; mais il sera puriste, enragé ou jaloux à l'excès celui qui ne pardonnera pas ici et là quelques inattention, défaut principal de M. Lemay, défaut de



PARTIE DE CROSSE ENTRE LES CLUBS DE MONTREAL ET DE CAUGHNAWAGA



LE BATEAU-A-VAPEUR *FILGATE*, AVEC LE 125^{ME} REGIMENT DE NEW-YORK A BORD, SAUTANT LES RAPIDES DE LACHINE

tous ceux qui ont du talent, pour ne pas le féliciter d'avoir réussi si bien dans l'ensemble. M. Lemay a dit dans *Filii hominum* :

Vous demandez encor un refrain à ma muse :
Elle ne devait plus chanter,
Mais je l'éveillerai.

Il a tenu parole, et parole de poète.

EGO ILLE.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 6 juin 1879.

Plusieurs grands événements s'offrent à ma pensée. Lequel choisir pour en faire une chronique ?

Decoration day est une fête essentiellement américaine, en quelque sorte d'un caractère privé. Tous les ans c'est la même chose : beaucoup de fleurs sur les tombes des victimes de la guerre ; encore d'avantage autour des statues des grands hommes ; notre grand Lafayette couronné, enguirlandé à l'Union Square ; l'interminable défilé des milices et des vieux soldats de la Grande-Armée ; des discours, des coups de soleil, des bousculades et des ivrognes partout... non, décidément, j'aime mieux un autre sujet.

* *

Le grand combat naval devant Tynique ne manque pas d'actualité ni de tragique. Mais comment narrer convenablement une épopée aussi terrible sans renseignement authentique ?

D'après les dépêches particulières que j'ai reçues, il paraîtrait que vainqueurs et vaincus, afin de satisfaire à l'honneur, se sont crus obligés—passez-moi le mot, c'est du Zola tout pur—de prendre un bouillon dans la même tasse !

* *

Ces braves gens méritent qu'on parle d'eux dans un meilleur style.

L'Océan, ce fossoyeur immense, a couvert du même linceul les combattants des deux flottes ennemies : cuirassés et navires de bois, ainsi que leurs pavillons respectifs. On n'a plus entendu les cris des blessés ni les exclamations insensées des victorieux. Les blasphèmes des impies se sont confondus avec les prières des agonisants.

Les équipages, au moment de sombrer, oubliant leur origine avant de s'enfoncer pour toujours dans l'abîme, ont échangé une dernière décharge d'artillerie et une suprême bordée d'invectives proférées dans la langue du Cid qui est aussi celle des héros.

Lorsque les détails complémentaires de ce combat me seront parvenus, j'essaierai de dramatiser avec plus de vérité les diverses péripéties de la lutte...

Puisqu'il ne nous est pas donné de rendre la vie à tant de héros tombés, semons au moins quelques fleurs de rhétorique sur leurs tombes.

* *

A propos de tombe, je ne puis passer sous silence l'affreuse nouvelle que le câble nous envoie.

La fièvre jaune vient de frapper simultanément à Port-au-Prince, Haiti, M. le comte de Rochehouard, consul de France, son secrétaire particulier, et aussi le premier secrétaire de la légation.

Le deuxième secrétaire, qui télégraphie à son gouvernement ce triple bulletin mortuaire, ajoute, en *post-scriptum*, que lui-même se sent atteint par le redoutable fléau.

Je sais bien que les sceptiques diront que cette triple mort procurera de l'avancement aux candidats consulaires ; que, sans les épidémies, un simple employé n'arriverait jamais à être consul-général.

Mais ceux qui portent un cœur humain sous la mamelle gauche s'attendent sur la triste destinée du représentant d'une des plus vieilles familles nobiliaires de la France ; ils plaindront ces victimes du devoir et se demanderont si ces Français ont mérité de finir leurs jours sous un climat aussi odieux, au milieu d'une population

de singes qui n'ont de l'homme que ses vices et sa férocité !

* *

Puisque nous voilà dans le golfe des Antilles, je profiterai du voisinage de l'Isthme de Panama pour en toucher quelques mots.

Chacun sait que les deux continents américains sont divisés en deux parties presque égales. On dirait, en les voyant sur la carte, que ce sont des jumeaux—phénomènes dont l'isthme serait la membrane conjonctive.

Il arrive aujourd'hui que chacune des deux Amériques demande à être séparée, ainsi que le voulaient autrefois les frères Siamois. L'opération est sur le point d'être commencée, et c'est M. de Lesseps qui s'en charge.

Un Congrès scientifique, autrement plus sérieux que celui de Berlin, vient de terminer ses travaux, à Paris, en choisissant comme tracé définitif le projet du canal qui reliera l'Atlantique au Pacifique d'Aspinwall à Panama. C'est le chemin le plus court.

Il est certain maintenant que les ingénieurs américains du nord avaient pour mission de proposer les projets les plus impraticables, afin de faire échouer l'entreprise elle-même.

Les journaux de New-York les plus sérieux confirment, par leur langage violent, cette incroyable hypothèse.

Certes ! je ne m'attendais pas à rencontrer de pareils sentiments dans des cervelles américaines. La jalousie de voir M. de Lesseps président de la Société du canal interocéanique les rend aveugles à ce point qu'ils ne veulent pas avouer l'immense profit que les Etats-Unis retireront de cette voie de communication.

Il faut vraiment être Yankee, habitant du Connecticut, Quaker ou Mormon, pour persister dans une pareille erreur.

* *

A part les avantages matériels qui résulteront de cette œuvre éminemment civilisatrice, il existe encore pour nous, Français, d'autres motifs d'être fiers de ce nouveau travail d'Hercule.

Pourquoi le cacher ? nous aimons voir à la tête de cette entreprise un nom glorieux, un nom français, celui de M. de Lesseps.

Que l'on soit né sur les bords de la Seine, du Rhône ou du Saint-Laurent, c'est la même chose, il me semble ; et, tout cœur qui sent une goutte de sang du vieux Brennus couler dans ses veines, doit être glorieux d'un pareil événement.

Les temps sont passés, heureusement, où l'on disait : Pauvre France ! avec une larme dans la voie.

Aujourd'hui, l'on crie : Vive la France ! avec un orgueil de plus dans le cœur !

Quelques idiots nous ont accusés de ne pas connaître la géographie ; Bismark l'affirmait, il fallait le croire.

Puisque la force primait le droit, elle pouvait bien primer la vérité et ravalier l'intelligence.

* *

Il paraît que, dans l'antiquité, il existait aussi un Bismark grec qui niait le mouvement ; un philosophe, pour lui faire comprendre son ânerie, se mit à marcher devant lui pour toute réponse. Aujourd'hui, M. de Lesseps peut en faire autant : il n'a qu'à marcher, il n'a qu'à parler pour confondre l'imposture.

Non-seulement les Français sont supérieurs dans la science géographique, mais on peut prouver que ce sont eux qui l'ont enseignée aux Allemands.

N'est-ce pas par l'or et le génie de la France que le Mont-Cenis a été traversé à sa base par un tunnel ? N'est-ce pas nous qui avons ouvert l'isthme de Suez ? Si le Sahara devient un jour une mer intérieure, à qui le devra-t-on ? à un Français.

Nous avons en ce moment, au centre de l'Afrique, cinq voyageurs qui l'explorent dans tous les sens : d'où viennent-ils ? de la France.

* *

Terminons cette étude par cette dernière réflexion.

Le Français, ou le Canadien-français, c'est la même chose, à le sens pratique des sciences ; il va de l'avant, paie de sa personne ; il cherche, fouille et découvre ce que d'autres, vingt ans après, trouvent dans leur cabinet sans se fatiguer.

La Polynésie est découverte par Bougainville ; un jeune Français, sans qualité diplomatique, révèle au monde Tambouctou, au centre de l'Afrique. Qui le connaît ?

J'en passe et des meilleurs.

M. de Lesseps fait ses malles en ce moment pour l'isthme de Panama. Qui va creuser le canal interocéanique ? un Français. Vive la France !

ANTHONY RALPH.

LA POLITIQUE

La politique, forcée d'abandonner pour quelque temps la scène fédérale, s'est rabattue sur la scène provinciale, où elle promet de jouer un rôle tout aussi animé qu'à Ottawa. Elle fait rage à Manitoba, et elle est dans toute son intensité chez nos voisins d'Ontario et chez nous.

Les élections partielles qui se font dans notre province décideront peut-être du sort du cabinet Joly. Dans le Haut-Canada les élections générales qui viennent d'avoir lieu ont donné la majorité au cabinet Mowat.

Ici, la victoire de l'hon. M. Mercier à Saint-Hyacinthe a fait regagner au parti ministériel de Québec la voix, l'indispensable voix, que lui avait fait perdre la mort de l'hon. M. Bachand. L'opposition devra, de son côté, pour se retrouver dans les mêmes conditions qu'à la dernière session, reprendre les deux comités de Rouville et de Chambly, que les tribunaux ont privés de leurs représentants.

Ces trois élections causent beaucoup d'agitation. Les deux partis étant également divisés dans la Chambre, considèrent naturellement le résultat comme décisif et mettent un acharnement extraordinaire à la lutte. La session (nous allions dire la *dance*) va commencer le 19. On s'attend qu'elle sera fort orageuse. On peut croire que les partis, la chaleur aidant, vont se retrouver naturellement au diapason où ils étaient lors de la prorogation, le 10 juillet dernier. C'est pitié de voir nos législateurs forcés de se livrer bataille ainsi dans la saison la plus chaude de l'année. Le combat—car ce sera plutôt un combat qu'un travail, chacun des partis étant trop faible pour diriger une législation sérieuse—le combat va commencer avec le solstice pour se terminer probablement avec la canicule. Voici la deuxième fois que nos députés sont soumis à cette torture : espérons que c'est la dernière.

* *

Une crise ministérielle aussi grave qu'inattendue vient d'éclater à Manitoba. L'administration Norquay-Royal, qui était sortie victorieuse des élections de l'automne dernier et qui avait traversé sans encombre la première partie de la session actuelle, s'est disloquée subitement ces jours derniers, presque aussitôt après la rentrée de la législature.

La nouvelle Chambre, après quelques semaines de travaux, s'était ajournée dans le cours de février dernier, pour attendre le résultat d'une mission que MM. Norquay et Royal étaient chargés de remplir auprès du gouvernement fédéral et qui avait trait au subside que reçoit la province et à la politique des chemins de fer. Cette mission eut succès complet, et les deux ministres, de retour à Winnipeg, venaient d'en rendre compte à la législature, lorsque la crise, préparée en leur absence, se produisit. La Chambre de Manitoba se compose de vingt-quatre membres. Les Français et Métis, qui sont au nombre de neuf, forment dans cette assemblée un groupe compact dont M. Royal est le chef. Dans la dernière législature, ils avaient un ministre ; dans celle-ci, ils en avaient deux. L'administration se composait de cinq mem-

bres. La députation anglaise était divisée, et c'est la principale section de cette députation qui formait presque à elle seule l'opposition. Il y a quelques jours, certains députés exprimèrent le regret que le ministre ne possédât pas l'appui de la majorité anglaise de la Chambre. Deux ministres, MM. Walker et Brown, sensibles à ce reproche, offrirent aussitôt leur démission. Par un second mouvement, une attaque spéciale et personnelle fut dirigée contre l'hon. M. Royal. M. Norquay qui s'était tenu sur la réserve jusque là, intervint alors pour demander à son collègue de remettre son portefeuille, et pour refuser officiellement l'offre de résignation des deux ministres anglais. M. Royal se retira immédiatement. M. Delorme, le second ministre français, suivit son exemple. Le cabinet, ainsi démembré, se reconstitua sans délai, à même l'élément anglais, qui donna sur le champ à Norquay toutes les voix dont il pouvait disposer.

Le premier vote fut de 15 contre 9, le second, de 13 contre 6, les Anglais soutenant tous le ministre, et les Français, à part une ou deux défections, formant l'opposition. Le nouveau ministre fit aussitôt connaître son programme, qui comporte tout simplement une déclaration de guerre entre les deux races. Il propose la suppression de la langue française dans la province comme langue officielle, et une nouvelle distribution des collèges électoraux.

Les privilèges de la langue française à Manitoba étant garantis par la constitution, sont à l'abri des attaques de la législature, et la politique du parti anglais devra nécessairement échouer sur ce point. Cette manifestation n'en est pas moins dangereuse pour cela, parce qu'elle pourrait donner lieu à des conflits de nationalités, non-seulement sur le petit théâtre de Manitoba, mais encore au parlement fédéral si les difficultés prenaient une tournure trop violente. En supposant que le ministre, qui doit savoir à quoi s'en tenir sur la question de droit, persiste à faire voter par sa majorité un bill décrétant l'abolition de la langue française, ce bill sera vraisemblablement rejeté par le lieutenant-gouverneur ou réservé par lui et transmis au gouvernement fédéral pour être désavoué. Quant à la redistribution des comités, elle est inévitable, et le résultat n'en est pas moins inévitable. Les Canadiens et les Métis français devront forcément céder plusieurs sièges aux Anglais, qui, par leur chiffre qui va toujours grossissant, forment déjà plus des trois-quarts de la population. Et puis, les limites de la province elle-même seront changées avant longtemps.

On remarque que tout ce remue-ménage s'est accompli en l'absence du lieutenant-gouverneur Cauchon, qui est arrivé à Winnipeg deux jours après le coup d'Etat de M. Norquay. Tout s'est passé sous l'administration du juge-en-chef Wood. Mgr Taché était aussi absent. Il était parti de Winnipeg depuis une semaine. Sa Grandeur est présentement à Montréal.

* *

On annonce le départ prochain de Sir John Macdonald, de Sir Charles Tupper et de Sir Samuel Tilley pour l'Angleterre. Le voyage des trois ministres aurait un but tout politique. Il s'agirait pour eux de s'entendre avec le gouvernement impérial au sujet de plusieurs questions importantes pour l'avenir de la Confédération.

* *

Le résultat des élections générales d'Ontario a surpris beaucoup de personnes. Avant la bataille, les libéraux avaient leurs craintes et les conservateurs leurs espérances. Tout le monde s'attendait à un changement ; et il n'y en a pas eu. Le ministre Mowat a conservé sa majorité et les deux partis restent à peu près dans le même état.

Ainsi, la province qui se prononçait si fortement en septembre dernier contre la politique du gouvernement libéral d'Ottawa, se déclare aujourd'hui pour la politique du ministre libéral de Toronto. Au fond, cette double manifestation n'a rien de contradictoire. La lutte ne s'est pas faite sur le même terrain, les questions

étaient différentes, les hommes aussi. C'est le public qui avait tort de croire que les électeurs d'Ontario, parce qu'ils approuvaient la politique de Sir John Macdonald à Ottawa, doivent nécessairement désapprouver celle de M. Mowat à Toronto. D'ailleurs, il n'y avait aucun grand principe, aucune grande question en jeu. Les conservateurs manquaient d'un programme comme les libéraux. Il n'y avait pas de raison suffisante pour le peuple de se retourner sur sa couche, et il n'a pas fait voir qu'il fût, cette fois, disposé à le faire pour le simple plaisir de changer de position. Il eût fallu à l'opposition un *cri* (c'est le mot de M. Disraeli), pour rallier une forte armée parmi les nombreux voteurs, indécis, indifférents ou rassurés. Et elle n'en avait pas. Outre que le terrain provincial est naturellement fort étroit, les circonstances étaient trop ordinaires et l'atmosphère trop calme pour lui en fournir un.

A. GÉLINAS.

SOUVENIRS DU PASSÉ

On lit dans le *Travailleur* :

Vieux papiers ! vieux almanachs ! Que de souvenirs ils rappellent ! Que de personnages oubliés ils font revivre !

C'est ce que je me disais en lisant trois vieux papiers que M. H.-F. Normand, de Worcester, avait eu l'obligeance de me passer.

Ces papiers sont deux calendriers, l'un de l'année 1818, l'autre de l'année 1835, et un exemplaire d'un journal anglais, publié à New-York, et spécialement dévoué aux intérêts anglais et conséquemment francophobe. Le nom du journal est *The Albion*, l'exemplaire est daté du 22 décembre 1832.

Le calendrier de 1818 a été publié par James Lane, rue Saint-Paul, Montréal.

Cette année-là, Pâques tombait le 22 mars ; le carnaval avait été court.

Il n'y avait alors que quatre districts judiciaires dans le Bas-Canada : Gaspé, Québec, Montréal et Trois-Rivières.

Les juges de la grande cour criminelle étaient :

L'hon. James Monck, juge-en-chef.
Isaac Ogden, James Reid, L. Ch. Foucher, juges puînés.
N.-F. Uniacke, procureur-général.
Gilbert Ainslie, greffier de la Couronne.
Commissaires de communication intérieure—l'hon. P.-D. Debartzch, Thomas McCord, L.-R.-C. de Léry.
Secrétaire—M. D. Mondelet.

Il n'y avait alors que 14 juges de paix pour toute la province : si nous consultons la *Gazette officielle* depuis un an, nous verrons qu'il y a un progrès sensible sous le rapport du nombre, sinon de la qualification de nos juges de paix, depuis cette époque.

En 1818, il y avait dans la seule ville de Montréal dix-huit notaires ; le calendrier nous transmet leurs noms :

Joseph Papineau,	Ls. Guy,
J. Gerbrand Beek,	Louis H. Latour,
Jean G. Delisle,	J. M. Cadieux,
J. M. Mondelet,	Joseph Roy,
Thomas Baron,	Joseph Desautels,
Charles Prevost,	N. B. Doucet,
F. X. Dezery,	Thomas Bedouin,
Frs. Jos. Trudeau,	Henry Griffin,
André Jobin,	P. Daveluy.

On dit que les notaires préparent les procès pour leurs amis les avocats. Comme il faut deux avocats pour chaque procès, sinon plus, le barreau a toujours compté plus de membres que le notariat. En 1818, il y avait donc 26 avocats à Montréal ; voici leurs noms :

D. Ross, con'l'r du roi,	John Boston,
S. Sewell,	Louis Jos. Papineau,
Joseph Bédard,	M. O'Sullivan,
Denis B. Viger,	H. Heney,
James Stuart,	Alexis Bourret,
Janvier D. Lacroix,	D. B. Rollin,
B. D. Beaubien,	James C. Grant,
D. Ogden,	Frs. Desrivières, fils,
F. X. Bender,	Paul Lussier,
J. R. Rolland,	Tous Peltier, fils.
Louis M. Viger,	François Roy,
Fred. A. Quesnel,	Alex. McMillan,
S. Gale,	Samuel Sherwood,

La liste civile comprenait alors :
Sir J. Coape Sherbrooke, G.C.B., gouverneur-général.

Hon. F. Nathaniel Burton, lieutenant-gouverneur.

Lieutenant-colonel de Monviel, adjudant-général de milice.

Jos. Bouchette, écr., arpenteur-général.
Jos. Planté, écr., greffier du papier terrier.

Ls. Bourdages, surintendant des postes, et 4 Anglais dans les autres offices.

La municipalité de Montréal comptait, outre ses conseillers, sept officiers publics, dont voici les noms et l'emploi :

Officiers civils à Montréal.—L. R. C. Deléry, grand-voyer ; Jacques Viger, inspecteur des chemins ; Jean Bouthillier, inspecteur de potasse ; Pierre Charland, clerc des marchés ; John Delisle, trésorier des chemins ; J. Milne, inspecteur des caeux et bois ; W. Martin, inspecteur des cheminées.

La gazette *The Albion* contient une correspondance sur les affaires canadiennes.

L'assemblée venait de destituer M. Stuart, le procureur-général, et M. Christie, membre pour Gaspé, avait été expulsé pour la sixième fois consécutive de la Chambre d'Assemblée. *L'Albion* prenait fait et cause contre les Canadiens.

Il reproduit les débats de la Chambre, en date du 6 décembre 1832.

Le président était l'hon. L. J. Papineau. Il s'agissait, ce jour-là, de renvoyer un M. Cary d'un emploi public et de nommer un Canadien à sa place.

M. Lafontaine proposa M. Martin Chinic. M. Cuvillier optait pour M. Cary, de même que M. Quesnel et M. Nelson. M. Morin supportait M. Lafontaine.

Voici le résumé des débats fait par l'Orateur, M. Papineau :

Si nous examinons le système suivi jusqu'à ce jour, nous devons croire que les Canadiens sont incapables d'occuper des positions sous la couronne. Quelques membres croient que nous allons attirer le feu des partis, en nommant M. Chinic à la place de M. Cary. Ces considérations ne devraient en aucune manière nuire à la juste demande de M. Chinic. Il y a une partialité révoltante dans la distribution des emplois publics au détriment des Canadiens. On nous a dit : ça va finir. Quand ? à la fin du monde.

On nous dit que le *bill* sera refusé par le Conseil. Qu'importe, s'il est refusé ! Ce sera peut-être pour le mieux si le Conseil refuse de sanctionner le *bill* : une injustice de ce genre hâtera les jours de la Réforme.

Les Canadiens étaient unis, en ces jours d'épreuves. Le patriotisme voulait dire quelque chose, et les patriotes étaient nombreux. Les temps sont changés !!! Division partout, esprit de parti aveugle, dénigrement systématique, consciences faussées, chasse à courre pour les emplois publics, fièvre politique cariant toutes nos forces morales. Plus de profession, mais de la politique !

Plus d'avocats, plus de notaires, plus de médecins, mais des orateurs de carrefours, des politiciens avides de la curée. Oui, le souvenir du passé fait du bien au cœur, en ces jours de dégoût.

Loin des bruits, loin des clameurs populaires, j'ai vu passer devant mes yeux ces grandes figures, ces nobles personnages : Morin, Lafontaine, Joseph Papineau, Roy, Bourdages, Viger, etc., etc.

Puissiez-vous, gloires nationales, guider les pas de la génération présente dans le sentier du devoir et de l'honneur que vous avez si noblement parcouru en illustrant notre nationalité !

FERD. GAGNON.

DEVINETTE

Dans une chambre, quatre coins ; dans chaque coin, un chat ; en face de chaque chat, trois chats ; sur chaque queue de chat, un chat. Combien en tout ?

Nous donnerons la solution dans le prochain numéro.

M. Mercier a été élu dans le comté de Saint-Hyacinthe par une majorité de 307 voix. Personne ne s'attendait à une pareille majorité, pas même M. Mercier lui-même. C'est le tour de Rouville et de Chambly maintenant.

ÇA ET LÀ

Le ministère Mowat est sorti des élections générales, dans la province d'Ontario, avec une majorité plus forte que celle qu'il avait. C'est étonnant et amusant de voir avec quelle facilité la majorité passe d'un côté à l'autre depuis quelques années. Après les élections générales du mois de septembre dernier, qui ont donné une majorité de trente-cinq voix au parti conservateur dans Ontario, qui aurait cru que le ministère libéral Mowat pût remporter une pareille victoire ?

* *

L'élément français est encore en danger dans la province de Manitoba.

MM. Royal et Delorme ayant jugé à propos de se retirer du ministère, parce qu'ils demandaient inutilement depuis longtemps que M. Norquay, le chef de l'administration, prit les moyens de mieux s'assurer l'appui de la députation anglaise, M. Norquay a accepté leur démission et formé un ministère tout anglais qui se propose d'abolir l'usage officiel de la langue française et de modifier les divisions électorales de manière à noyer presque partout l'élément français. Ce qui arrive était facile à prévoir, mais ce n'en est pas moins grave et regrettable.

* *

L'organisation du parti libéral dans le comté de Saint-Hyacinthe était remarquable. Personne ne pouvait entrer dans le comté sans être suivi et surveillé. On raconte à ce sujet de plaisantes anecdotes. Trois fois M. S... se rendit dans le comté, trois fois il fut obligé de revenir le même soir ou le lendemain matin. Il était reçu à son arrivée par une patrouille, accompagné jusqu'à son hôtel, gardé par des sentinelles vigilantes et énergiques qui le suivaient partout et finissaient par lui conseiller de s'en aller. Une fois, il voulut pénétrer dans le comté par un autre endroit, il prit le chemin de Sorel et se dirigea vers Saint-Jude ; mais, en arrivant à l'hôtel de cette paroisse, il trouva quatre hommes bien décidés qui le firent consentir à repartir pour Montréal.

Des amis de M. Mercier ayant voulu, en arrivant à Saint-Hyacinthe, forcer la consigne, furent bien obligés de se soumettre aux ordonnances du comité du salut public, sous toutes peines que de droit.

* *

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le charmant discours prononcé par le marquis de Lorne en réponse à l'adresse de la corporation de Québec. Lord Dufferin n'aurait pas mieux dit.

Au Maire et à la Corporation de la cité de Québec.

Messieurs,

C'est avec le plus profond sentiment de plaisir que nous nous trouvons au milieu de la population de Québec, et que nous entendons des personnes autorisées à parler de la part de cette ancienne et fameuse cité, les mots de loyauté et l'assurance de dévouement exprimés dans votre adresse, et je vous prie de transmettre aux différentes institutions et sociétés que vous représentez, ma reconnaissance de la cordiale et bienveillante réception qui nous a été offerte aujourd'hui.

La loyauté est une fleur précieuse qui ne se fane et ne se flétrit pas facilement, s'il lui est seulement donné de croître à l'air frais de la liberté. Elle fleurira ici aussi longtemps que le Canada existera, et sera chérie, comme aux anciens jours, le furent les lis d'or, pour lesquels tant de vos ancêtres versèrent si noblement leur sang.

Comme représentant de la reine, permettez-moi de vous dire que Sa Majesté est assurée de la loyauté et du dévouement de ses sujets de la province de Québec, qu'ils soient issus de pères venant des Îles Britanniques, ou que l'ancienne France les réclame comme soutenant, dans un nouveau monde, l'honneur, le renom, la bravoure et la fidélité au Souverain et au pays, qui distinguèrent leurs ancêtres.

J'exprime ces sentiments dans ce beau langage qui dans tant de pays et durant des siècles, fut regardé comme le type de l'expression concise et nette et le plus habile interprète de l'esprit et de la pensée humaine.

Le monde entier, en l'employant, se rappelle avec vous que c'est la langue qui, dans l'Eglise, se répandit avec éloquence des lèvres de Saint Bernard et de Bossuet ; et qui, avec Saint Louis, Du Guesclin et l'héroïque Pucelle d'Orléans, résonna sur les champs de batailles.

Cette place sera toujours identifiée avec la race glorieuse qui produisit ces grandes âmes ; et cette cité, placée comme elle l'est, sur un des sites les plus imposants du monde, semble digne de ceux dont le langage est paré dans tout l'ancien Canada, et qui couronnèrent de demeures civilisées le rocher élevé qui est aujourd'hui le Gibraltar de notre Puissance.

Bien des changements se sont opérés depuis que la première flotte européenne jeta l'ancre sur les bords du Saint-Laurent, mais aucun événement ne souilla jamais les glorieuses annales de cette forteresse, de cette place si chère à l'histoire. Car ne fut-ce pas d'ici que jaillirent ces influences qui changèrent en riches habitations de nations puissantes, ces vastes déserts inconnus ? Ne fut-ce pas de Québec que les paroles de foi, les impénétrables richesses de la science et de la civilisation se répandirent à travers un nouveau continent ? C'est d'ici que les grandes rivières furent découvertes, et que les flots, devenant les grandes voies du commerce, furent forcés de partager le travail de l'homme.

Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que vous chérissez tant ces souvenirs, et que, de l'avis et avec l'assistance de lord Dufferin, vous ayez résolu de faire tout ce qui est en votre pouvoir, non seulement pour conserver ce qui rappelle au voyageur vos jours de gloire, mais encore pour embellir le plus possible la précieuse relique qui vous a été léguée en votre charmante cité.

Les mesures que vous avez prises au sujet de l'embellissement de votre ville, mises au jour tout récemment, créées par votre générosité, et encouragées par l'esprit sympathique de votre dernier gouverneur-général, à qui aucun effort noble et généreux ne fit appel en vain, prouvent que vous ne permettez jamais que l'intérêt et la beauté qui attirent tant de milliers de visiteurs, chaque année, vers votre cité, soient détruits par un utilitarisme mal entendu ; mais que vous tiendrez à conserver en son intégrité le seul grand et antique monument de la grandeur du Canada, que ce pays possède.

En conclusion, permettez-moi de vous assurer que nous souhaitons sincèrement que vos vœux les plus ardens, quant à ce qui regarde l'accroissement du commerce de votre port, se réalisent, et que les eaux de la grande rivière qui coulent au pied de votre promontoire puissent constamment être couvertes des vaisseaux, superbes et solidement construits, que vos artisans peuvent produire avec tant d'habileté et en aussi grand nombre.

Personne ne désire ce résultat plus sincèrement que la princesse, que vous avez si gracieusement acclamée, et qui se joint à moi pour vous exprimer mes sincères remerciements ; elle qui, en venant ici, doit être regardée comme la Représentante personnelle de Notre Reine, issue de cette maison royale qui eut comme fiancée Henriette de France, fille du grand Monarque français, dont une des gloires de son règne fut l'honneur qu'il rendit au voyageur illustre, l'Intrepide Champlain, ce nom à jamais identifié avec tout ce qui nous entoure.

M. Fabre apprécie ce discours comme suit :

Nous sommes sûr d'être l'interprète fidèle de la population française de notre ville et de toute la province en exprimant la vive admiration, la profonde reconnaissance que fera naître dans tous les cœurs français l'éloquent langage dont le marquis de Lorne s'est servi en répondant au salut de bienvenu que lui a fait le maire en notre nom. Cette réponse éloquente, émue, remplie d'allusions touchantes, d'évocations magnifiques, a été écrite par lui-même dans notre propre langue. C'est là une de ces attentions délicates qui vont au cœur d'un peuple fier et sensible et qu'il n'oublie pas.

* *

M. S. M. Bouchette, ex-commissaire des terres de la couronne, est mort à Québec, la semaine dernière, à l'âge de 74 ans. C'était un patriote de 1837. Il prit une part importante aux événements de cette époque, rédigea le *Libéral* et fit de grands efforts pour soulever les esprits dans le district de Québec. Mais, voyant que les patriotes de Québec avaient le sang moins chaud, à cette époque, que ceux de Montréal, il se dirigea vers notre district, prit le fusil, fut blessé à Moore's Corner, emprisonné et exilé aux Bermudes.

Sur la terre d'exil, son caractère sympathique lui fit de suite grand nombre d'amis parmi ceux-là mêmes qui étaient prévenus contre nous. Lors de l'avènement du ministère Baldwin-Lafontaine, il entra dans le département des terres de la couronne, et devint en 1851 sous-chef de ce département, poste qu'il occupa jusqu'au moment de sa retraite avec grande efficacité. Il reçut, en plusieurs circonstances, des missions de confiance, comme par exemple, en 1860, celle de commissaire pour s'enquérir des résultats du traité de réciprocité avec les États-Unis.

M. Bouchette avait épousé en secondes noces une des filles de notre respecté concitoyen, M. E. B. Lindsay ; il laisse une veuve et plusieurs enfants.

LA SALLE DES BEAUX-ARTS.

L'édifice que vient d'ériger l'Association des Beaux-Arts de cette ville, devant servir pour l'exposition de peintures et autres objets d'art, a été solennellement ouverte au public le 26 mai, en présence de Son Excellence le Gouverneur-Général et Son Altesse Royale la princesse Louise, qui ont bien voulu honorer l'Association de leur haut patronage.

On doit la création de ce musée à la gé-

nérosité de feu M. Beniah Gibb, décédé en 1877, qui a légué à cette association et au profit des citoyens de Montréal, sa précieuse collection de peintures et de bronzes, ainsi que la somme de huit mille piastres et un terrain propre à la construction d'une galerie, tout en imposant à l'association la condition de se mettre à l'œuvre sans délai. D'autres contributions libérales, faites depuis, ont tellement augmenté la somme affectée à cette construction, que l'association a cru devoir accepter le legs

généreux de M. Gibb, et commencer l'érection d'une bâtisse aujourd'hui complétée.

A part le terrain, le coût de cette construction, avec son ameublement, est estimé à \$20,000.

Les souscriptions faites jusqu'à présent laissent un déficit de \$7,781.71.

Le Conseil de l'Association des Beaux-Arts, pénétré de l'importance de cette œuvre, saisit l'occasion de l'ouverture du musée pour faire appel à la générosité des

citoyens de Montréal, et ose espérer qu'ils voudront bien venir en aide, par des abonnements et des contributions libérales, afin que l'on puisse, s'il est possible, compléter le paiement de la dette dont le musée se trouve encore grevé.

On avait pensé, jusqu'à ce jour, que le meilleur moyen d'entretenir la santé, c'était d'éviter l'abus du sommeil; un journal de Londres, le *London Society*, prétend



MONTREAL—VUE DE LA BATISSE DE L'ASSOCIATION DES ARTS, PLACE PHILLIPS

le contraire et développe ainsi sa thèse quelque peu paradoxale :

Avant tout, je maintiens que l'action même de rester couché est une chose très-salubre et fortifiante. La raison propre et légitime pour laquelle on se couche est celle de dormir. Il n'y a rien comme le sommeil. Aucun tonique ou aucune médecine ne peuvent l'égaliser. Plus le cerveau reçoit de sommeil, mieux il travaille.

Tous les grands penseurs étaient de grands dormeurs. Sir Walter Scott ne pouvait dormir moins de dix heures. Georges III disait que si un imbécile avait besoin de huit heures de sommeil, un philosophe en voulait neuf. Les hommes qui ont été les plus grands généraux sont ceux qui pouvaient dormir par un effort de la volonté. C'était le cas de Napoléon Ier et de Wellington. Les plus grands orateurs de la Chambre ont été ceux qui pouvaient s'endormir aussitôt qu'ils le voulaient. Ceci explique la jeunesse du vieux Palmerston.

J'ai connu un procureur-général qui cachait souvent sa figure dans ses mains sur son pupitre, et dormait profondément jusqu'à ce que sa cause commençât.

Ne se rappelle-t-on pas aussi le proverbe grec : "Le sommeil est le remède de tous les maux. S'il dort, il guérira." Et je puis ajouter que si même l'on ne peut dormir, il faut rester couché, car, à défaut de sommeil, on obtient du repos.

Le 18 avril dernier, Mgr l'archevêque d'Aix avait adressé aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale où, entre autres choses, il était dit en parlant des ministres : "Qui sont ces hommes qui prétendent mouler vos enfants à leur image? Savez-vous quelle origine grotesque ils se donnent à eux-mêmes?... Ils se rattachent à je ne sais quelle généalogie simiesque."

"A en juger par leurs projets et leurs actes, on serait tenté de les prendre pour les descendants de ceux à qui Jésus-Christ disait : Vous avez le diable pour père."

Le gouvernement ayant traduit l'archevêque d'Aix devant le Conseil d'Etat, le jugement suivant est intervenu :

Considérant qu'il est de maxime fondamentale dans le droit public français, que l'Eglise et ses ministres n'ont reçu de puissance que sur les choses spirituelles, et non pas sur les choses temporelles et civiles ;

Que si les évêques ont le droit de soumettre au chef de l'Etat leurs observations sur les choses temporelles qui leur paraissent toucher aux intérêts religieux, et s'ils peuvent, comme citoyens, les présenter par voie de pétition aux pouvoirs législatifs ou les publier par des écrits privés, ce n'est pas sous la forme de lettres pastorales qu'ils peuvent exercer ce droit, puisque ces lettres ne

doivent avoir pour objet que d'instruire les fidèles de leurs devoirs religieux ;

Qu'en critiquant dans une lettre pastorale destinée à être lue et publiée dans toutes les églises de son diocèse, des actes de l'autorité publique dans lesquels il croyait voir une menace pour la religion et une atteinte à la liberté des pères de famille, l'archevêque d'Aix a excédé les limites que les lois assignent à son pouvoir ;

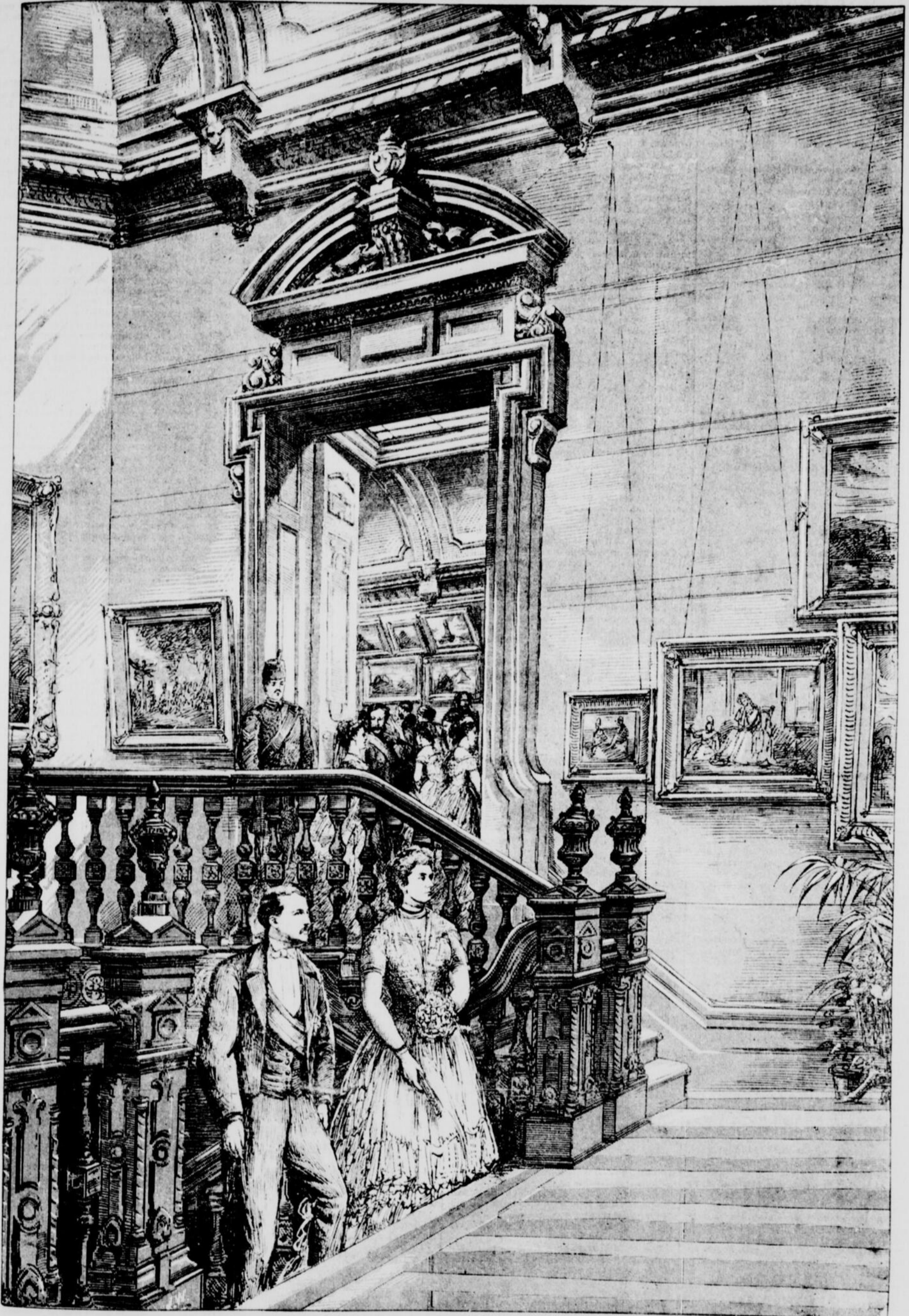
Le Conseil d'Etat entendu,

Décète :

Art. 1er. — Il y a abus dans la lettre pastorale de l'archevêque d'Aix du 13 avril 1879.

Ladite lettre pastorale est et demeure supprimée.

Quelques jours après ce jugement, Mgr l'archevêque d'Aix a lancé une autre pastorale beaucoup plus violente qui a provoqué des débats orageux dans la Chambre des députés.



INAUGURATION DE LA GALERIE DES ARTS, MONTRÉAL, PAR S. E. LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL ET S. A. R. LA PRINCESSE LOUISE

UNE GERBE

A M. L. PAMPHILE LEMAY

J'ai délié la fraîche et merveilleuse Gerbe
Dont a chargé mes bras le riant mois de mai ;
Oh ! comme, en choisissant dans ce bouquet su-
L'œil est charmé !

Chaque épi, chaque fleur est un divin langage ;
L'un est chant du matin et l'autre, hymne du soir ;
L'une est pleurs ou regret ; celui-là dit : Cou-
Un autre : Espoir !

L'une croit, l'autre adore, aime, contemple et prie ;
L'une parle aux flots bleus, à la terre, à l'azur,
L'autre, lis éclatant, fait monter vers Marie
Son encens pur.

Tous les accents divins que la nature exhale,
Tous les soupirs de l'âme et tous les cris du cœur,
Illustre Lauréat, de ta Gerbe idéale
Montent en chœur.

Merci pour cette Gerbe, ô glorieux poète !
Quels arômes nouveaux ! quels doux parfums
elle a l...

Ton âme au vol sublime, oh ! dis-le-nous, est faite
De ces fleurs-là ?

ELISE-B. LARIVIERE.

Les Trois-Rivières, 24 mai 1879.

UN DRAME SUR LA SEINE

Deuxième partie de la Bande Rouge

XI

Le bruit qu'on entendait ressemblait à un tré-
pignement, et il fallait qu'il fût bien fort pour
arriver jusqu'aux deux amis.

— Ecoutez, dit Roger.
— On dirait qu'on se bat dans la cabane.
— Ou qu'on marche dans le bois.
— Non, les branches craquaient sous les
pieds. C'est bien le bruit d'une lutte.
— Mais c'est impossible, Régine est seule avec
cet enfant.

— Le petit scélérat est capable de chercher à
l'étrangler pour lui prendre son argent, mur-
mura Pierre Bourdier.

— Courons, alors, s'écria l'officier, frappé de
cette idée qui ne lui était pas venue d'abord.

— Ma foi ! je crois que vous avez raison ; nous
reprendrons la conversation tout à l'heure, mais
le plus pressé est d'aller voir ce qui se passe là-
bas.

Et le brave colporteur s'élança suivi de près
par Roger.

Au moment même où ils dépassaient le gros
bloc de grès qui surplombait le ravin qu'ils
venaient de quitter, la porte de la hutte s'ou-
vrait brusquement, et une forme humaine appa-
raissait sur le seuil.

— Ah ! gueux ! ah ! gredin ! s'écria Pierre
Bourdier.

Il ne fit qu'un bond jusqu'à la cabane ; mais,
au moment où il allait saisir au collet le men-
diant—car c'était bien lui qui venait de se
montrer—le misérable drôle se baissa si adroite-
ment que le bras du colporteur ne rencontra que
le vide.

Avant qu'il eût eu le temps de redoubler le
coup, l'enfant s'était dérobé.

Jamais serpent ne glissa plus subtilement
entre les mains d'un homme prêt à l'écraser.

Pierre Bourdier se retourna, mais trop tard,
car le petit monstre tournait déjà le coin de la
cabane.

— Oh ! je te rattraperai bien, dit le messager
de l'armée de la Loire en prenant sa course.

Le gamin s'était jeté dans le taillis. On se le
voyait plus, mais on l'entendait.

Bourdier jugea sans doute qu'il y avait un
grand intérêt à ne pas le laisser échapper, car
il sauta après lui dans le bois et se mit à le pour-
suivre.

La nuit était noire, et quelques secondes
après ils eurent disparu tous les deux.

Tout cela s'était passé en moins de temps
qu'il n'en faut pour le raconter, et Roger était
resté immobile de surprise et muet de terreur.

La pensée de Régine lui revint plus vive et
plus poignante.

Courir après le mendiant était inutile puisque
Pierre Bourdier était déjà à ses trousses.

Le lieutenant se précipita dans la cabane.

La porte était restée ouverte, mais une obscu-
rité profonde régnait sous ce toit bas et dépour-
vu de fenêtre.

La lumière avait dû être éteinte dans la lutte,
car on ne pouvait plus douter que le colporteur
n'eût deviné ce qui s'était passé.

— Régine ! où êtes-vous ? cria Roger, ou-
bliant dans son trouble que la pauvre enfant ne
pouvait pas l'entendre.

Bien entendu, personne ne lui répondit.

Ce silence était lugubre.

Roger s'avança à tâtons, les bras étendus en
avant et marchant avec précaution, car il trem-
blait de mettre le pied sur le corps de la jeune
fille.

Son cœur battait à rompre sa poitrine, et il
tremblait si fort que par deux fois il fut obligé
de s'appuyer au mur pour ne pas tomber.

Ses mains ne rencontrèrent que le vide et la
pensée que Régine avait été emmenée hors de
la cabane lui traversa l'esprit.

Il était en effet peu probable que l'enfant eût
osé l'attaquer seul et il se pouvait que d'autres
misérables fussent venus à son aide.

Dans cette anxiété, l'officier se baissa pour
chercher la lanterne éteinte, et au moment où
il explorait le plancher, un bras se posa sur le
sien.

— Vivante ! s'écria-t-il.

C'était vrai.

Régine lui serra doucement le poignet, comme
pour lui faire comprendre par cette pression
qu'elle avait échappé à l'attaque du mendiant.

En même temps, un hasard heureux fit que les
doigts de Roger rencontrèrent sur le sol la boîte
d'allumettes dont Pierre Bourdier s'était servi.

Retrouver la lanterne renversée et éclairer la
cabane, ce fut l'affaire d'un instant, quoique le
trouble du lieutenant nuisit beaucoup à la pré-
cision de ses mouvements.

Dès qu'il put embrasser d'un coup d'œil le
théâtre de la scène, il poussa un cri de joie.

La jeune fille était assise sur l'escabeau où il
l'avait laissée, et, quoique fort pâle, ne semblait
ni blessée ni même trop effrayée.

Elle passait sa main sur son front et prome-
nait ses yeux autour d'elle comme si elle sor-
tait d'un rêve.

Ses vêtements étaient en désordre, mais c'é-
tait la seule trace que la lutte eût laissée sur sa
personne.

L'intérieur de la cabane en avait gardé davan-
tage.

La paille avait été dispersée et foulée aux
pieds ; les cartes éparées de tous les côtés sem-
blaient avoir été jetées à la volée ; quelques
pièces d'argent brillaient çà et là sur le sol.

Le sac qui les contenait avait dû être arraché
violemment et s'était sans doute ouvert à moi-
tié dans la vivacité de l'action.

Il suffisait de regarder tous ces débris pour
comprendre la scène.

Le petit scélérat, enivré par la vue de ce tré-
sor, qu'il croyait peut-être plus considérable,
avait dû méditer de se l'approprier par la force.

Enhardi par l'absence prolongée des deux
amis, il avait cru avoir facilement raison d'une
femme seule et il s'était jeté sur Régine.

Cette attaque sauvage ne s'accordait guère
avec les intentions d'es ionnage qu'on pouvait
lui supposer, mais la satisfaction immédiate de
sa cupidité avait dû l'emporter sur l'espoir loin-
tain de toucher la prime promise par les Prus-
siens aux traitres qui les servaient.

Il avait pu compter d'ailleurs, pour s'assurer
l'impunité et le moyen de fuir, sur l'infirmité
qui ne permettait pas à la jeune fille d'appeler
au secours.

— Pierre Bourdier avait raison, murmurait
Roger, et c'est un miracle que ce petit scélérat
ne l'ait pas tué.

Rassuré sur le sort de son amie, le lieutenant
ne l'était pas du tout sur la suite de cette fu-
neste aventure.

Il fallait absolument prendre un parti, et le
prendre sur-le-champ, car les moments étaient
précieux.

Tout en cherchant à lire dans les yeux de
Régine qu'il aurait bien voulu consulter, Roger
prêtait l'oreille attentivement.

Son brave compagnon s'était lancé à la pour-
suite du mendiant, et, soit qu'il l'eût atteint,
soit qu'il eût perdu sa piste dans le taillis, il
devait reparaitre d'un instant à l'autre.

Et cependant, au dehors, la forêt restait si-
lencieuse.

— Que faire ? murmura tristement l'officier.

Jamais sa situation n'avait été plus embar-
rassante, depuis son évacuation de l'hôpital de
Saint-Germain.

Les dangers qu'il avait courus dans la clai-
rière du *Chêne-Capitaine* étaient de ceux qu'un
cœur ferme peut braver, mais l'incertitude abat
souvent les plus solides courages et Roger ne
savait à quoi se décider.

Toute résolution était périlleuse dans l'isole-
ment où le laissait l'absence de Pierre Bour-
dier.

L'attendre, c'était perdre un temps qu'on de-
vait bientôt regretter amèrement, car la nuit
s'avavançait et, avec le jour, les Prussiens pou-
vaient venir.

Partir, se lancer à travers la forêt, c'eût en-
core été possible quand il s'agissait de gagner
la Normandie.

Mais, depuis que son nouvel ami lui avait
parlé de la possibilité de rentrer à Paris, le cœur
de Roger s'était enflammé à l'idée de retrouver
Renée de Saint-Senier, qu'il savait exposée aux
privations et aux dangers du siège.

Il était décidé à tenter l'entreprise et à ris-
quer sa vie pour revoir celle qu'il aimait.

Mais les chances de succès devenaient bien
improbables sans le secours de Pierre Bourdier,
et l'idée d'entraîner Régine à une mort presque
certaine le faisait trembler.

D'ailleurs, il se serait reproché de partir sans
s'inquiéter de ce rude compagnon que la Provi-
dence lui avait envoyé et qui venait de se dé-
vouer si généreusement en poursuivant à tra-
vers bois le misérable drôle.

Encore, s'il avait pu échanger ses pensées
avec Régine, mais il ne se sentait pas le courage
d'entamer un entretien par signes.

Ce fut elle qui vint à son secours.

Elle avait repris ce sang-froid qui ne l'aban-
donnait presque jamais, et on n'aurait pas soup-
çonné, à la voir si calme, qu'elle venait à peine
d'échapper à une odieuse violence.

Roger la vit avec stupefaction ouvrir le sac
qu'elle avait remis à sa ceinture et en tirer une
ardoise sur laquelle elle se mit à écrire avec un
morceau de craie.

Il se pencha avidement et épela ces mots tra-
cés d'une main ferme :

— Il faut partir.

— Partir ! s'écria-t-il douloureusement, mais
elle ne sait pas où je veux aller, la pauvre en-
fant.

Régine leva sur lui ses grands yeux qui bril-
laient d'intelligence et de résolution, effaça
l'inscription et sous ses doigts apparut une autre
phrase que Roger lut avec stupefaction.

— On nous attend à Paris, et nous pouvons y
être demain.

— A Paris ! s'écria l'officier. Ah ! on dirait
qu'elle lit dans ma pensée.

Et il saisit la main de Régine pour la serrer
dans les siennes.

Paris ! Ce nom magique lui avait tout fait
oublier.

L'absence de Pierre Bourdier, les dangers ter-
ribles du voyage, tout s'effaçait devant cette
courageuse résolution de la jeune fille si simple-
ment exprimée.

— Oui, nous irons à Paris, dit Roger enthousi-
asmé, oui, nous y serons demain, car Dieu qui
nous a déjà sauvés ce soir de l'ennemi, des es-
piens et de l'incendie, Dieu ne permettra pas
que cette noble enfant périsse.

Régine était déjà debout et se chargeait de
son sac qu'elle venait de refermer avec soin.

Roger prit son ballot sur son dos et se précé-
pita avec elle hors de la cabane.

XII

Roger avait à peine franchi le seuil de la ca-
bane qu'il s'arrêta court.

Il venait de céder à un premier mouvement
d'enthousiasme irréflecté ; mais les terribles
réalités de la situation s'imposaient de telle
sorte que le calme devenait de nécessité abso-
lue.

Peut-être l'impression du froid très-vif qui
glacait l'air extérieur contribua-t-elle à rappeler
le lieutenant à lui-même.

Toujours est-il qu'il arrêta Régine et lui mon-
tra la lumière qui brillait encore dans la hutte.

Dans sa précipitation, il avait négligé d'é-
teindre la lanterne, et cette clarté insolite était
de nature à attirer des rôdeurs de nuit.

La visite du mendiant n'avait pas eu d'autre
cause, et il importait aux fugitifs de ne pas lais-
ser là de traces de leur passage.

D'ailleurs, on était peut-être encore à leurs
trousses, et le hasard qui avait amené les Prus-
siens à la clairière du *Chêne-Capitaine*, pouvait
tout aussi bien les conduire dans ce coin de la
forêt.

Roger rentra donc pour souffler la bougie, ral-
lumée si mal à propos.

En retrouvant les débris du souper qui jon-
chaient le sol, il s'applaudit de ne pas avoir omis
cette précaution, et, avant d'éteindre, il poussa
du pied dans un coin tous ces restes accusateurs.

Ce mouvement lui fit rencontrer une autre
pièce de conviction beaucoup plus difficile à
faire disparaître.

Il heurta un gros paquet, en tout semblable à
celui qu'il portait sur son dos.

C'était la balle du faux colporteur que son
propriétaire avait déposée là, et à laquelle il
n'avait guère pensé en se lançant à la poursuite
du petit vagabond.

Cette trouvaille inattendue réveilla tous les
remords du lieutenant.

Il se demanda—et cette fois très-sérieusement
—s'il avait bien le droit d'abandonner ainsi un
généreux compagnon qui venait de se dévouer
pour les délivrer d'un espion dangereux.

La valise contenait les étoffes et les drap- sur
lesquels Pierre Bourdier comptait pour jouer
son rôle de marchand ambulancier et peut-être
même ses papiers.

C'était comme un dépôt sacré qu'il avait laissé
à la garde de son nouvel ami, et Roger, en s'é-
loignant, allait livrer ce gage précieux à la merci
du premier venu.

— Non ! c'est impossible, murmura-t-il ; cet
homme a eu confiance en moi ; si je partais sans
l'attendre, je serais un lâche.

Pendant qu'il réfléchissait, Régine était en-
trée dans la cabane.

Elle lui prit le bras, l'attira doucement à la
porte et lui montra le ciel.

Un petit coin de la voûte céleste apparaissait
à travers les branches des grands arbres et les
sept étoiles de la grande Ourse brillaient de ce
vif éclat qui annonce les grands froids de
l'hiver.

L'officier n'avait pas fait une étude particu-
lière de l'astronomie, mais il comprit l'inten-
tion de la jeune fille.

La constellation en déclinant sur l'horizon in-
diquait aux voyageurs que la nuit s'avavançait et
le geste de Régine signifiait :

— Il est temps de partir.

— Ah ! elle ignore tout ! se dit Roger, elle
n'a pas entendu ce que m'a dit ce brave cama-
rade.

— Qui sait même si elle ne se défie pas encore
de lui ?

— Et comment lui faire comprendre que nous
lui devons de la reconnaissance et qu'il peut
contribuer puissamment à nous sauver ?

Toutes ces pensées se pressaient dans la tête
du lieutenant, plus perplexes que jamais.

Mais la décision dont il manquait surabondait
chez Régine, qui n'avait pas les mêmes raisons
que lui pour hésiter, comme elle le prouva bien.

Sans attendre un consentement qui tardait
trop à venir, elle rentra dans la hutte, ramassa
la lanterne, l'ouvrit, en tira la bougie, l'éteignit
et la jeta au loin dans les broussailles.

Il était impossible de dire plus clairement :

— Je devine ce que vous voulez faire, je le fais
et maintenant il faut partir.

Roger ne répondit que par un gémissement.

Il se sentait vaincu et il cédait devant cette
volonté virile dont il avait déjà plus d'une fois
subi l'ascendant.

Le sentiment généreux qui le portait à at-
tendre le retour de Pierre Bourdier faisait place
à une sorte de confiance superstitieuse en Ré-
gine.

Il semblait qu'elle lui portât bonheur et que
la Providence, qui veillait sur lui depuis son
évasion, se manifestât par les actes hardis de la
mystérieuse jeune fille.

D'ailleurs, elle aussi s'était dévouée, et il lui
devait au moins autant de reconnaissance qu'à
son camarade de hasard.

Il se retourna pour donner un dernier coup
d'œil à cette misérable hutte, et il se représenta
le pauvre colporteur arrivant tout épuisé de sa
course et ne trouvant plus l'ami sur lequel il
comptait.

— Après tout, murmura-t-il, mon départ ne
l'empêchera pas de se sauver.

— Qui sait même s'il ne passera pas plus faci-
lement sans nous à travers les lignes prus-
siennes ?

Au moment où cette réflexion lui venait à
propos pour rassurer sa conscience troublée, il
crut percevoir un bruit lointain.

— Serait-ce lui qui revient ? se demanda
Roger en prêtant l'oreille.

Après quelques secondes d'attention, il recon-
nut que le bruit partait précisément du côté où
Pierre Bourdier avait disparu.

On marchait dans la forêt et on marchait dans
la direction de la cabane, car le son arrivait de
plus en plus distinct.

Régine, qui ne pouvait pas entendre, mani-
festait une vive impatience.

Elle avait pris la main de Roger et cherchait à
l'entraîner.

Celui-ci, le cou tendu, cherchait à reconnaître
d'où provenait ce roulement sourd qui reveillait
l'écho de la futaie.

C'était plus fort et plus régulier que les pas
d'un homme seul qui court à travers bois.

Bientôt l'officier distingua le martelage ca-
cadencé des fers de chevaux résonnant sur la terre
durcie.

A coup sûr, le colporteur ne pouvait pas être
mêlé à cette cavalcade que le lieutenant jugeait
assez nombreuse.

Son habitude des choses de la guerre lui per-
mit de reconnaître presque aussitôt l'allure ré-
glementaire des chevaux d'escadron.

Il n'y avait plus à en douter.

C'était une ronde de cavalerie qui arrivait
comme s'il eût été écrit que les fugitifs fussent
épouiser toutes les mauvaises chances en rencon-
trant successivement les différents corps de l'ar-
mée allemande.

— Le sort en est jeté, dit Roger entre ses dents,
et il suivit Régine qui le tirait par le bras avec
une volonté persistante.

Il était véritablement temps de partir. Les
cavaliers venaient de prendre le trot et on pou-
vait se demander s'ils n'avaient pas déjà vent de
la présence des fugitifs.

La jeune fille ne se doutait pas du danger,
mais son instinct continuait à la servir à mer-
veille, car elle avait choisi sans hésiter la meil-
leure direction pour éviter l'ennemi.

Le détachement prussien suivait évidemment
la large route que les voyageurs avaient prise en
sortant de la clairière où s'étaient embourbés
leurs premiers persécuteurs.

Il n'était pas à craindre que la prudence ger-
manique se relâchât au point d'engager une
troupe à cheval dans des massifs boisés.

Tout au plus pouvait-on redouter que deux ou
trois soldats ne missent pied à terre pour fouil-
ler le taillis et inspecter la baraque, si tant était
qu'ils en connussent l'existence.

Le plan, pour leur échapper, consistait dans
à gagner du terrain en sens inverse, à la condi-
tion de ne pas se trahir par le moindre bruit.

Roger savait par expérience que les Allemands
ont l'oreille fine, et qu'il était presque impos-
sible de marcher rapidement, la nuit, à travers
bois, sans briser des rameaux et sans froisser des
feuilles.

Mais l'enfant qui lui servait de guide avait su
des premiers pas résoudre le difficile pro-
blème de cette nouvelle évasion.

Après avoir tourné le gros bloc de grès au
pied duquel les deux amis avaient coaféré, elle
s'était engagée dans un sentier dont l'officier ne
soupçonnait pas l'existence.

L'étroitesse de cette voie nouvelle ne permet-
tait pas à deux piétons d'y marcher de front.

A plus forte raison, n'était-elle pas praticable
pour les chevaux.

Mais, en même temps, elle se présentait abso-
lument dégagée de tous les obstacles qui en-
combrent d'ordinaire les chemins forestiers.

Pas de branches mortes à écraser, pas de ronces
à écarter, pas de cailloux roulant sous les pieds.

La marche y était aussi facile et pas plus bruy-
ante que dans une allée de jardin.

Etait-ce du bonheur, était-ce une connaissance
parfaite de la forêt qui avait conduit Régine
dans cette route de salut ?

Roger n'en savait rien, mais l'espoir lui reve-
nait en voyant les difficultés s'aplanir à mesure
que se poursuivait cette incroyable odyssée.

C'était à croire que, sous une influence surna-
turelle, les périls s'écartaient devant la jeune
fille, comme les murs s'entrouvent dans les
contes de Perrault devant la bague d'une fée.

Après un quart d'heure de pas accélérés, les
fugitifs purent se croire hors de tout danger.

Il n'entendaient plus le pas des chevaux, soit
qu'ils eussent pris assez d'avance, soit que la
route eût changé de direction.

Cependant, la jeune fille paraissait décidée à
continuer longtemps ainsi, car elle marchait sans

se retourner et sa hésiter, même dans les nombreux carrefours qui se présentaient.

C'était bien autre chose que la première partie du voyage.

Il n'était plus question de ces tâtonnements qui l'avaient quelquefois retardée avant d'arriver à l'étoile du Chêne-Capitaine.

Maintenant, on devinait qu'elle se sentait sur un terrain parfaitement connu, et qu'elle avançait vers un but arrêté dans son esprit.

En dépit de sa confiance, Roger ne pouvait s'empêcher de faire cette réflexion qu'en allant du même train ils devaient bientôt sortir de la forêt.

Cependant, quelle que fût la longueur d'une nuit d'hiver, le jour ne pouvait pas tarder beaucoup à venir, et son lever allait coïncider avec la fin de cet abri protecteur que l'épaisseur du bois assurait aux fugitifs.

De plus, la direction qu'ils suivaient, et que l'officier avait relevée approximativement d'après l'étoile polaire, était celle du nord-est.

Il connaissait assez le pays pour savoir qu'en continuant ainsi on devait aboutir dans les environs de Maisons-Laffite.

« Que ferons-nous, pensait-il, quand nous arriverons dans ce pays découvert, où chaque village est occupé, où la surveillance de l'ennemi est incessante ? »

Mais, comme il n'était plus temps de reculer, et que, d'ailleurs, il avait la foi, Roger persista dans son obéissance passive.

Ils marchaient ainsi depuis deux heures au moins, quand Régine s'arrêta subitement.

On approchait de la lisière de la forêt, car les arbres commençaient à se détacher sur un fond plus clair.

La jeune fille avait sans doute atteint l'étape qu'elle s'était fixée, puisqu'elle déposa son sac au pied d'un vieux hêtre, et fit signe à son compagnon de l'imiter.

Le lieutenant, assez surpris de cette brusque décision, regarda autour de lui et tressaillit en entendant le cri d'un hibou dans les hautes branches.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

LE MERLE

A. M. le Rédacteur de L'OPINION PUBLIQUE.

La poésie que je vous envoie n'est pas une fantaisie. Elle m'a été inspirée par une nichée de merles qui, depuis quatre ans, égale mes peupliers. Ces aimables oiseaux semblent attachés à mes grands arbres. Dès que leurs rameaux se sont couverts de feuilles, je vois revenir le couple fidèle au vieux nid délaissé durant l'hiver.

Le chant du mâle est plus éclatant que celui de la femelle, sa livrée plus brillante. Sa gorge est d'un jaune d'orange mûre qui se marie gracieusement au vert pâle des feuilles nouvelles. Le dessous de ses ailes est d'un jaune d'or, ce qui rend son vol éclatant aux feux de l'aurore. Très-friand de fruits et d'insectes, dès que l'aube a lui, on le voit s'élever de son nid, en quête d'une pâture. Il saisit la mouche au vol tout en éparpillant dans l'air les éclats de sa chanson matinale.

Il recherche les baies les plus esquises, la fraise, la ronce, la cerise des bois. Que-reilleur et vagabond, il erre de buisson en buisson, pillant leurs fruits à moitié mûrs et disputant aux moineaux les miettes du banquet de l'été.

Bien que les bois soient embaumés, que tout rit et chante dans la vallée, il n'oublie pas la mère inquiète, et dans sa maraude matineuse il n'oubliera pas la becquée des petits. Après avoir pris son bain matinal au flot de la source ombragée, il revient au nid. La fraîcheur de l'onde rend son aile plus lesté ; son instinct paternel double la vitesse de son vol. Il arrive, portant la becquée quotidienne, insecte d'or ou ronce exquise. La mère, ravie de le revoir, roucoule amoureusement. Les petits s'éveillent et gazouillent. Toute la famille est en émoi.

Tout ceci est bien simple, mais touchant et poétique.

Une murmurante nichée
De merles aux accents divers,
Sous les feuilles, demi-cachée,
Réjouit mes peupliers verts.

A leur vieux nid toujours déles,
Ils reviennent dans la saison
Ou gazouillent les hirondelles,
Ou les fleurs percent le gazon.

Dès que l'aurore se dessine,
Vermeille, au bord du firmament,
Ce fraise berceau qui me fascine
Murmure harmonieusement.

De sa maraude matineuse
La mère est déjà de retour ;
Dans l'atmosphère lumineuse
Le père s'élançe à son tour.

Il part... sous la sonore arcade
Des ramures toutes en fleur
Ruissellent comme une cascade
Les notes de l'oiseau siffleur.

Il vole... son aile éel tante
Étincelle aux feux du matin.
Au loin, la mère palpitante
Écoute son trille argentin.

Vagabond chanteur, il fredonne,
Tandis que son regard chercheur
Guette la mouche qui bourdonne
Dans les buissons pleins de fraîcheur.

Il erre de branches en branches.
A lui la ronce des hailliers,
A lui les molles prunes blanches
Et le raisin des espaliers.

Quand le vent d'octobre éparpille
Les feuilles rouges du buisson,
Caché dans les chaumes, il ille
Les miettes d'or de la moisson.

Gorgé de grains et de cerises,
Près d'une source au flot dormant,
Rafraichi par l'aile des brises,
Il suspend son vol un moment.

Explorant la rive frangée
De liserons aux bleus réseaux,
Il baigne sa gorge orangée
Dans ses fraîches et claires eaux.

La tête ruisselante et pleine
Des acres senteurs du ruisseau,
Leste, il file, à travers la plaine,
Vers son mélodieux berceau.

Il ne se fera pas attendre,
Le voilà qui revient joyeux,
Sa voix claire devient plus tendre
Dès qu'il revoit le nid soyeux.

Son instinct paternel le presse ;
Il vole en poussant mille cris ;
Les petits, tremblants d'allégresse,
S'éveillent joyeux et surpris.

Les yeux brillants comme des perles,
La mère roucoule gaiement...
O poétique nid de merles,
Que ton voisinage est charmant !

NÉRÉE BEAUCHEMIN.

Mai, 1879.

LA FAMILLE NAPOLEON

Le chef de la branche cadette, le prince Jérôme-Napoléon, a eu de la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel, ex-roi d'Italie, trois enfants : le prince Victor qui a dix-sept ans, le prince Louis qui a quinze ans et la princesse Marie qui en a treize. Ces enfants sont à ravir ; ils donnent les plus belles espérances. Les deux garçons sont toujours avec leur père ; la jeune fille est avec sa mère à Moncalieri, non loin de Turin.

Cette famille a été coupée en deux par les circonstances et par des convenances indépendantes de la volonté du prince. Les mauvaises relations avec Chislehurst, l'attitude républicaine que le prince a prise et ses allures de libre-penseur démocrate eussent placé la fille du roi d'Italie, qui porte haut le sentiment et le respect de sa race, dans une position assez difficile. Qu'eût fait cette princesse dans le ménage et dans l'entourage de son époux ? Fallait-il qu'elle vint partager son entresol ? Moins favorisée que certaines dames de condition bourgeoise, elle eût vu un certain nombre de bonapartistes lui refuser leurs hommages. Avec une délicatesse exquise et une dignité parfaite, elle a pensé que sa place ne pouvait être à côté de son mari ; elle a sacrifié, en partie, ses tendresses maternelles, acceptant un *modus vivendi* qui laisse au père la direction exclusive de ses deux fils, et ne lui réserve, à elle, que l'éducation et la compagnie de la jeune princesse Marie. Une fois ou deux dans l'année, la famille se réunit à Moncalieri ; le prince Napoléon conduit lui-même ses fils auprès de la princesse Clotilde, dont le cœur maternel se contente de ces rares et trop fugitives satisfactions.

* *

Noble et résignée princesse ! Je ne puis laisser passer l'occasion qui m'est offerte,

dans ce journal, de rappeler un des plus beaux traits de sa vie.

Devant la révolution de septembre, Mme la princesse Clotilde sortit de Paris très-fièrement. Le soir du 4, elle avait couché au Palais-Royal ; le lendemain, elle manda les officiers de la garde nationale qui occupaient un des postes du palais et leur dit : « Avant de partir pour quitter la France, j'ai voulu vous saluer, messieurs, et vous déclarer que mon vœu le plus ardent est de voir le gouvernement qui vient de s'établir, mener à bien la défense nationale. » Cela dit, la fille de Victor-Emmanuel alla tranquillement et sans aucun déguisement s'embarquer à la gare de Lyon ; elle ne voulut permettre à son frère, le prince Amédée, venu à sa rencontre, de monter dans son wagon que lorsqu'elle eut franchi le territoire français.

En 1872, la princesse Clotilde reparut à Paris ; elle était là, quand M. Thiers expulsa son mari. Depuis ce temps, elle n'est point revenue affronter l'hospitalité de la république.

* *

Après la chute de l'Empire, en 1871, le prince Napoléon plaça ses deux fils au lycée de Vanves ; ils habitaient, avec un professeur, une maison voisine et suivaient les cours de cet établissement. L'année dernière, le prince Victor s'est séparé momentanément de son frère ; il a été confié aux soins de M. Blanchet, chargé du cours d'histoire au lycée Charlemagne. Il habite chez ce professeur dans un vieux logis de la rue de La Cerisaie. C'est là que, vers la fin de l'année, le prince Louis est venu le rejoindre.

L'année prochaine, le prince Victor entrera probablement à l'école de Saint-Cyr. Un peu plus tard, le prince Louis l'y suivra.

Les deux frères passent tous les deux pour fort intelligents et d'un naturel charmant. L'aîné tient à la fois des princes de Savoie et des Bonaparte ; il a un peu la conformation de son père sans en avoir le type remarquable. Il est assez grand, large et un peu rond des épaules. Le visage a la douceur et la bienveillance de la princesse Clotilde. Le caractère paraît déjà très-ferme et le sentiment très-droit. Quand on aperçoit, assis dans un coin du salon, pensif et silencieux, le jeune prince Louis, et que l'on porte ses regards sur le buste qui représente l'écolier de Brienne, on est frappé de la ressemblance des deux visages. C'est cet œil pénétrant, ce front prématurément réfléchi, ces lignes pures du nez et du menton, et ce pli sévère de la bouche qui trahit une étrange puissance de volonté.

Le prince Napoléon les traite lui aussi avec une extrême bonté ; mais les jeunes princes observent envers leur père cette attitude respectueuse qui, dans les familles souveraines, règle, par une stricte étiquette, les élans de l'affection filiale. Devant lui, ils ne parlent jamais qu'ils n'y soient invités ; ils sont doux, polis et réservés avec tout le monde.

Telle est, chez celui que l'on appelle quelquefois encore le « César déclassé, » la tenue de la maison. On y cultive le culte du grand Napoléon, le respectueux souvenir de Napoléon III, une déférence silencieuse pour son fils et la soumission convenue au suffrage universel. A cela près, on y est « prince » jusqu'au bout des ongles et justement fier des parentés qui font confiner cette branche cadette aux plus grandes et aux plus anciennes maisons régnantes.

MYSTÈRE II.

MÉLANGES

SOUFFLETÉ PAR UN MORT

John dit le Bûcheron est mort, il y a quelques jours, à l'hôpital, à New-York, et l'autopsie a révélé qu'il avait été empoisonné par du vert-de-gris. Pendant que l'infirmier, Edward Mc-Allister, était occupé à couvrir le corps d'un linceul, le défunt, allongé subitement le bras gauche, lui a appliqué vigoureusement son soufflet. L'infirmier, très-ému, a couru conter le fait au Dr Johnston, qui a examiné à l'entrevue le cadavre et reconnu que ce soufflet post

mortem était le résultat d'une contraction subite des muscles. John le Bûcheron passait pour profondément misérable, mais une somme de \$30 a été trouvée cousue dans les doublures de ses vêtements.

COMBAT AVEC UN AIGLE

Un fermier de Webster, petit village situé à quelques milles des bords du lac Ontario, a rencontré, il y a quelques semaines, sur sa route un aigle avec lequel il eut un combat violent rapporté par un journal de Rochester :

« Hiram Kobb cheminait sur la grande route et se trouvait à un mille de Webster, lorsqu'un aigle a fondu subitement sur lui, et, des serres et du bec, commença l'attaque en poussant des cris sauvages.

« Effrayé et déconcerté par le brusque assaut, le fermier tenta de fuir, mais l'aigle ne lui permit pas. S'attachant à lui par ses vêtements, il le criblait de coups, et Robb comprit qu'il fallait lutter pour sa vie. Après un combat qui dura plusieurs minutes, l'aigle avait une aile cassée et Robb put s'en rendre maître. Il l'a ramené avec lui à sa ferme où il fait l'admiration des gens du pays.

« C'est un oiseau superbe, ne mesurant pas moins de sept pieds d'envergure, de la race des grands aigles américains. On suppose que la faim lui aura donné l'audace d'attaquer un homme, ce qui n'est pas un fait ordinaire. »

UNE MINE DE SAVON

Nous avons vu dans un journal américain qu'on venait de découvrir une mine de savon.

Trouver une mine de savon était considéré comme impossible, mais, dans ces derniers jours, il paraît que la terre contient plusieurs trésors cachés et merveilleux. Parmi ces derniers est une véritable mine de savon découverte sur la ferme de M. G. W. Raymond, à peu de distance sud-est de Seneca, Ill.

Absurde comme cela peut paraître, le savon naturel n'est ni plus ni moins que de l'argile contenant du borax, de la potasse, de la magnésie, etc., en certaines proportions. La couleur de cette argile lorsqu'elle est prise de la mine est d'une couleur ardoise foncée.

Une maison de Chicago—que nous ne nommons pas afin de ne point paraître faire une réclame—a pris l'affaire en main, et, depuis cinq semaines, a commencé l'exploitation de cette mine.

On prétend que ce savon naturel n'a pas d'égal pour enlever les taches de goudron, de peinture, de graisse et même d'encre d'imprimerie.

Ainsi, Seneca jouira d'une réputation que ne partage aucune cité sur la face de la terre, mais que le Brésil surpasse par son magnifique *arbre-savon*, dont l'écorce sert aux naturels du pays pour le blanchissage de leur linge par suite de ses qualités savonnantes supérieures à tous les meilleurs savons du monde.

Avis de commerce.—La Maison DUPUIS FRERES a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général, qu'elle vient de faire l'acquisition du magnifique stock de banque-route de MM. Archibald, Bankier & Lesser, de Toronto. Cette maison ayant toujours fait un commerce de première classe, les nouveaux acquéreurs se trouvent en ce moment avec un surplus d'au-delà de \$36,000 de marchandises superbes et toutes fraîches, venant, à cette époque de l'année, de sortir pour la plupart des caisses d'importation. Le stock a été acheté à 47½ centins dans la piastre. La transaction ayant été faite argent comptant, la Maison DUPUIS FRERES se trouve forcée d'écouler ces marchandises, sans réserve, d'ici à la fin du mois, afin de se mettre en état de rencontrer ses engagements.

Une visite est respectueusement sollicitée.

DUPUIS FRERES,

605, rue Sainte-Catherine,

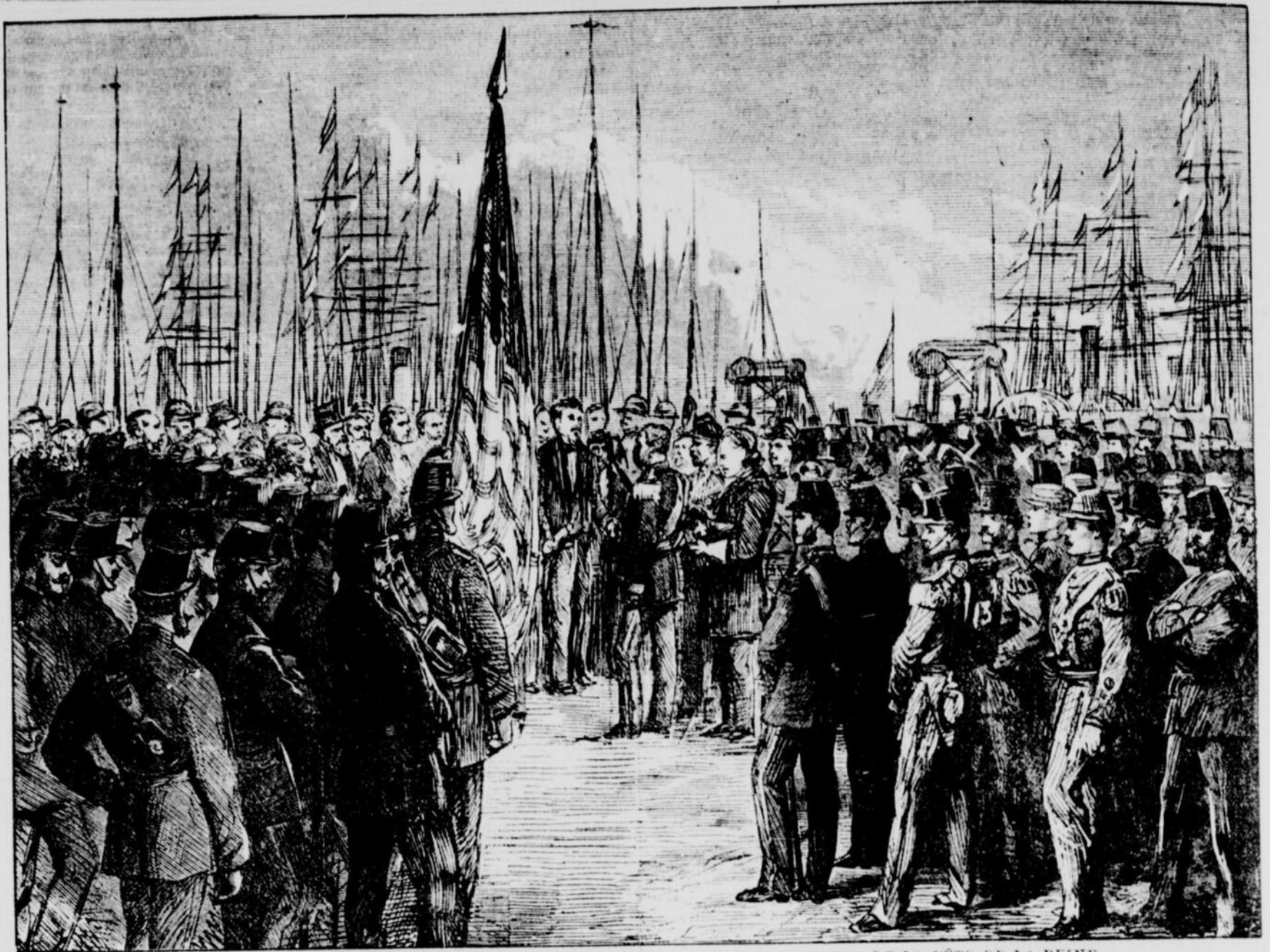
Coin de la rue Amherst,

Montréal.

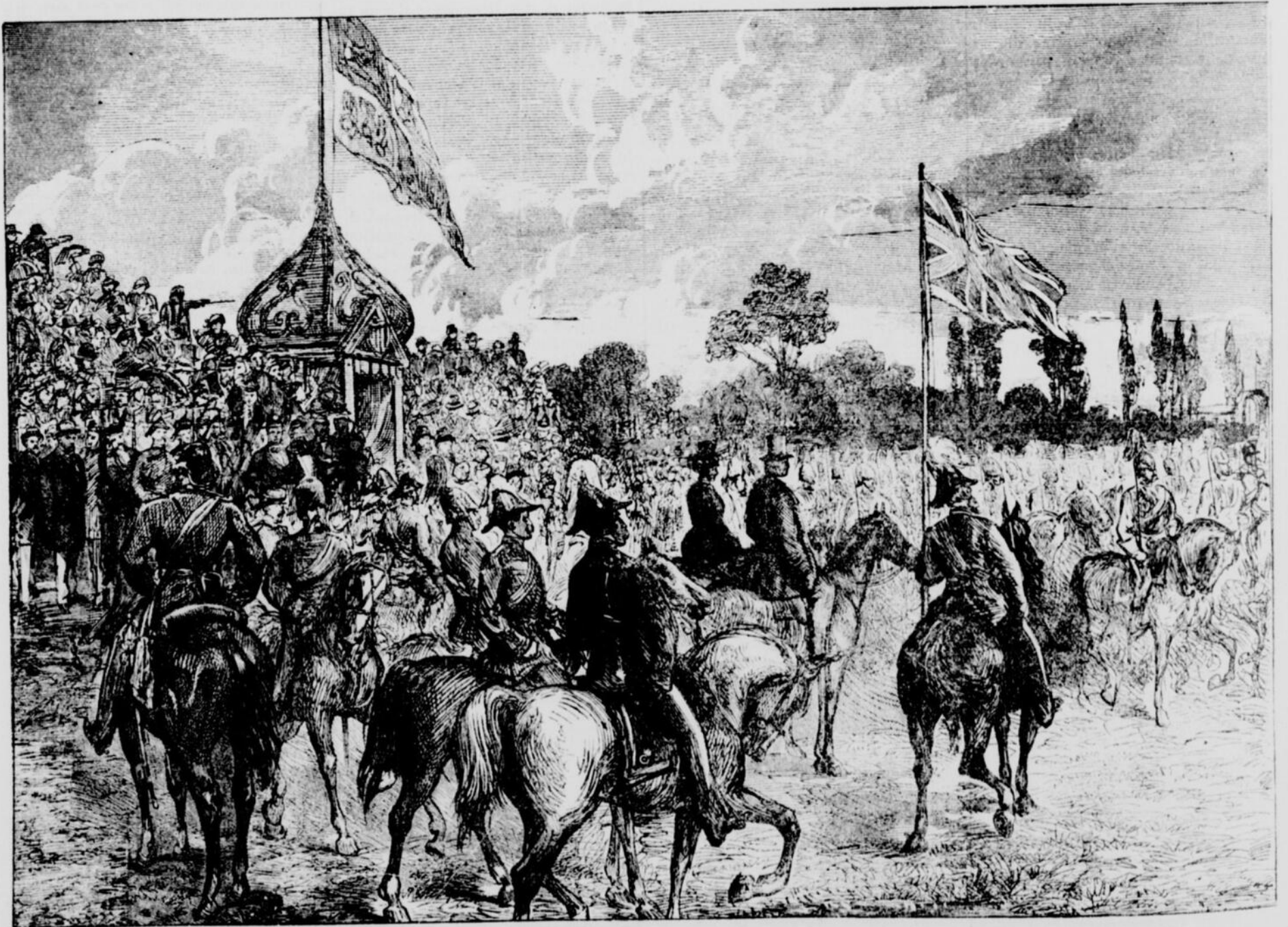
Nouvelle maison.—Maison nationale.—MM. MATHIEU & GAGNON viennent d'ouvrir, au No. 105, rue Notre-Dame, un magasin de marchandises sèches et de nouveautés que nous recommandons au public. On trouvera dans cette maison tout ce que l'acheteur peut désirer, la qualité des marchandises et le bon marché. Ces messieurs possèdent, quoique jeunes, beaucoup d'expérience des affaires. Leur assortiment de marchandises est des plus variés, et dénote chez eux beaucoup de goût et d'intelligence.

Nouvelle pharmacie.—Tout le monde admire la jolie pharmacie que M. S. LACHANCE, si bien connu comme pharmacien de renom, vient d'ouvrir sur la rue Sainte-Catherine, près de la rue Jacques-Cartier, porte voisine de la banque d'Epargnes. Comme l'on peut s'en convaincre en visitant cette pharmacie, M. Lachance a déployé beaucoup de goût et d'habileté dans l'aménagement et dans l'achat de ses marchandises, et l'acheteur est certain de trouver à cet établissement tout ce dont il a besoin.

—Le monde élégant a constaté avec plaisir que M. Cédras, le chapelier bien connu, avait, pour répondre aux sollicitations de ses nombreux amis, ouvert un magasin au No. 628, rue Ste.-Catherine. Les chapeaux confectionnés par M. Cédras se sont acquis une réputation quasi-universelle pour l'élégance et la bonne qualité. Le public acheteur est certain qu'on ne lui rendra que des articles d'une qualité supérieure, car tous les chapeaux offerts en vente sortent de ses ateliers, No. 26, rue Lemoine.



PRÉSENTATION D'UN DRAPEAU AU 13^{ÈME} RÉGIMENT DE BROOKLYN, LA VEILLE DE LA FÊTE DE LA REINE



LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL ET LA PRINCESSE LOUISE PASSANT LES TROUPES EN REVUE
LA FÊTE DE LA REINE À MONTRÉAL

Les journaux européens ne parlent depuis quelque temps que des fêtes splendides qui viennent d'avoir lieu en Autriche à l'occasion des noces d'argent de l'empereur. Ils abondent en détails historiques et biographiques.

Le Journal de Bruxelles, entre autres, apprécie comme suit la signification des fêtes de Vienne, et résume d'une façon très-exacte les qualités qui ont valu à l'empereur d'Autriche le sincère attachement de ses peuples :

L'empereur François-Joseph est le modèle des régents : il a consacré toute une vie d'honneur, de dévouement, de sacrifice au bonheur de ses peuples. C'est l'homme qui a été le plus vaincu depuis cinquante ans, mais quel est le "victorieux" de ce monde qui ait plus triomphé que lui du cœur de ses concitoyens, et qui soit plus universellement respecté, non-seulement chez lui, mais encore dans le monde entier ? Ses vertus sont vraiment impériales ; et, quand on le connaît, on peut dire de lui comme du Pape : "Voilà un vrai prince !" L'empereur d'Autriche n'a conquis que le cœur de ses sujets : c'est un genre d'annexion qui défie tous les retours de fortune. L'Autriche a une place honorée dans le concert des peuples. Elle est redevenue non-seulement un Etat militaire de premier ordre, mais elle est surtout une puissance morale : elle est la clef de voûte de l'édifice conservateur de l'Europe. Nous nous associons de tout cœur aux acclamations des peuples de l'Empire de l'Est en l'honneur du descendant de Maximilien de Habsbourg et de Marie de Bourgogne.

Voici maintenant comment le même journal raconte les amours du couple impérial :

Non-seulement la princesse Elizabeth était née dans la pourpre, non-seulement elle appartenait à une famille patricienne de haute lignée, non-seulement ses charmes personnels défiaient toute comparaison dans le milieu où elle vivait, mais elle jouissait encore de la réputation d'être la jeune personne la plus aimable de la chrétienté.

L'attachement de François-Joseph pour elle était de son enfance, de l'époque où les enfants de son cousin, le duc Maximilien-Joseph de Bavière, chef de la vieille branche Palatine de la ligne de Wittelsbach, étaient ses compagnons de jeu favori durant les fréquentes visites de sa mère à son pays natal. L'empereur songea à demander la main de sa belle parente aussitôt qu'il eut atteint l'âge de se marier.

On entendait toujours raconter à Munich de curieux récits touchant l'ardeur de sa passion et l'empressement avec lequel l'empereur faisait la cour à sa fiancée. On raconte comment, après avoir quitté le palais ducal à l'heure depuis longtemps usitée de dix heures, et alors prescrite comme la limite du temps fixé aux soirées dans les cercles royaux, aussi bien que dans les cercles des classes moyennes, l'empereur avait coutume de s'attarder dans l'enceinte du parc, et d'y contempler la fenêtre de sa fiancée jusqu'à ce que les lumières fussent éteintes. Lorsque le jeune et illustre couple fit une première apparition à Vienne, après le mariage, l'impératrice Elizabeth prit, avec la promptitude de l'éclair, possession des cours de ses nouveaux sujets, dont elle charmait à un si haut degré les regards. Elle fut reçue avec des démonstrations enthousiastes d'admiration sincère. Les poètes chantaient ses louanges en vers ampoulés, ainsi que dans le mètre familier du dialecte délicat, si cher à tout véritable Viennois, prince ou paysan.

Ces portraits, vendus par dizaine de mille, se trouvaient chez tous, et jusque dans les galetas du plus humble ouvrier.

Les sympathies du peuple très-impressionnable de Vienne se sentaient entraînées vers la jeune impératrice par le charme magique de sa grâce et de sa beauté.

Tous les acheteurs sont d'accord pour vanter la qualité et le bon marché des nouveaux Chapeaux que la maison DEROME, 621, rue Ste-Catherine, à l'enseigne du lion et de l'ours, vient de recevoir. Cet établissement, si avantageusement connu du public, n'offre que des chapeaux dont la qualité et l'élégance sont devenues proverbiales. Les nombreux clients sont assurés d'avoir entière satisfaction. Un lot considérable de chapeaux de paille et en feuilles de palmier à vendre à sacrifice.

Les facilités offertes aux habitants des campagnes par les nombreuses lignes de chemins de fer et de bateaux à vapeur de visiter Montréal à bon marché, devront avoir pour résultat d'augmenter sensiblement les affaires. Dans le but de profiter de cet accroissement de commerce, M.M. Narcisse Beaudry et frère, les Bijoutiers bien connus, dont le magasin est situé au coin des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, viennent d'importer et de confectionner un choix extra de MONTRES en or et en argent, BIJOUX de toute description, qu'ils offrent, à cause de la dureté des temps, en détail au prix du gros. Spécialité de dorure et argenture ; ils fabriquent et réparent les ornements d'églises.

—Nous ne pourrions donner de meilleurs conseils à nos aimables lectrices que celui d'aller visiter le nouveau magasin de mode de M. DAME P. BENOIT au No. 824, rue Ste-Catherine (près de la rue St-Denis), où elles trouveront le plus beau choix de chapeaux, plumes, fleurs et ruban. Les ordres pour chapeaux sont exécutés avec habileté et promptitude et surtout à très-bas prix. Ainsi, quetous s'empressent de profiter du premier choix et laissent leurs commandes au No. 824, rue Ste-Catherine, entre les rues St-Denis et Sanguinet.

Maison A. Pilon & Cie. — Cette grande maison continuera à fondre le stock sans réserve d'ici à quelque temps à meilleur marché qu'on ne l'a jamais. Nous recevons tous les jours de nouvelles marchandises de printemps et d'été, ce qui permet de satisfaire toutes nos pratiques. Profitez de cette grande vente autorisée par le syndicat nommé à la faillite de la maison A. Pilon & Cie. La maison PILON profite de cette occasion pour remercier cordialement le public en général pour l'encouragement qu'elle a reçu depuis quelque temps. Réduction considérable des prix de nos marchandises. Il faut écarter à tout prix notre stock qui est encore au-delà de \$60,000, pour faire face aux engagements que la maison PILON doit rencontrer d'ici à un mois. Nous vous invitons donc tous à profiter de cette grande vente, et en ce faisant, vous favoriserez M. A. PILON, qui a su, par son énergie, développer la partie Est de Montréal et faire du bien au public en général. A. PILON & Cie., 647 et 649, rue Ste-Catherine, Montréal. Par ordre du syndicat officiel, C. Beausoleil.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine. — COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS. — Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'engorgent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoiles à Robes à une commission de 25 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

- 1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.
2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.
3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.
4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

AVIS SPÉCIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au REV. JOSEPH T. INMAN, Station D. New-York.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui desireraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

LES ECHECS

MONTREAL, 12 juin 1879. Adresser toutes les communications relatives à cette partie du journal, à M. O. TREMPÉ, No. 625, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS. Autres solutions du problème No. 161 : MM. J. W. Shaw et S. Lafrenaye, Montréal.

Solutions justes du problème No. 162 : MM. Z. De-launay, H. M. V. Gagnon, Québec ; N. P. Sorel ; Un amateur, Trois-Rivières ; L. O. P. Sherbrooke ; M. Toupin, J. Gauthier, S. Lafrenaye, Montréal ; G. Lalandry, New-York.

A un amateur, Trois-Rivières. — Nous sommes très-flatté d'apprendre que vous vous intéressez sérieusement au jeu des échecs. Nous vous donnerons avec plaisir tous les renseignements demandés. Quant au traité que vous mentionnez, il vous faudra écrire à M. Jean Prêt, 72 et 74, rue Saint-Sauveur, Paris, qui tient en magasin tous les ouvrages de ce genre.

Dans une réunion des membres du Club des Echecs de Breslau, il a été décidé qu'un monument par souscription serait élevé à la mémoire d'Andersson. Appel a été fait à tous les Cercles d'Echecs allemands et aux nombreux élèves du célèbre professeur.

Dans le cas où l'Allemagne ne voudrait pas donner à cette manifestation un caractère purement national, dit la Stratégie, M. Camille Morel prendra à Paris l'initiative d'ouvrir une souscription parmi les amateurs français de ce grand maître.

Nous empruntons au Glasgow Herald le paragraphe suivant : "Quelques amateurs d'une constitution nerveuse ne peuvent dormir tranquilles après avoir joué une partie d'échecs qui a été vivement contestée ; d'autres, quand le moment décisif approche, sont saisis d'une agitation fébrile. Quelques-uns sont si impressionnés de la lutte que, le lendemain, ils repassent dans leur mémoire la partie qui a été jouée la veille. Quintilien raconte que Scovola, après avoir perdu une partie d'échecs, alla passer quelque temps en campagne. Durant le trajet, il repassa dans sa tête tous les mouvements qu'il avait faits dans la partie, et découvrit ainsi l'erreur qui avait été la cause de sa défaite. A son retour, il rencontra son opposant, qui reconnut la parfaite exactitude de sa mémoire."

PROBLÈME No. 164. Composé par M. J. MURPHY, Québec.

Diagram of a chessboard for problem No. 164. The board is 8x8. Pieces are placed as follows: White: King on e1, Queen on d1, Rook on a1, Knight on b1, Bishop on c1, Pawns on a2, b2, c2, d2, e2, f2, g2, h2. Black: King on e8, Queen on d8, Rook on a8, Knight on b8, Bishop on c8, Pawns on a7, b7, c7, d7, e7, f7, g7, h7.

Blancs. Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

Solution du problème No. 162. Blancs: 1 F 1er D, 2 D 6e F R, 3 D 4e D, échec et mat. Noirs: 1 R 5e R (A), 2 R joue.

FIN DE PARTIE No. 2. Autre partie remise d'une Dame contre un Pion près de dame.

POSITION DES PIÈCES : Blancs: 1 R 4e P D, 2 D 4e D. Noirs: 1 R 7e C R, 2 P 7e T R.

77ème PARTIE. Jouez récemment à Paris entre MM. Camille Morel et P. Merguço.

Gambit Evans accepte. Blancs: M. MORRIE, 1 P 4e R, 2 C 3e P R, 3 F 4e F D, 4 P 4e C D, 5 P 3e F D, 6 P 4e D, 7 Roquent, 8 P pr P, 9 C 3e F D, 10 F 5e C D, 11 P 5e R, 12 T 1e R, 13 P 5e D, 14 F 4e F D, 15 C pr P, 16 C pr C, 17 P 6e D, échec dév., 18 C 4e R, 19 C 5e C R (e), 20 R pr P, 21 D 3e F R, 22 P pr T, 23 F 2e C (f), 24 F pr P, échec, 25 T 7e R, échec, 26 C 7e T, échec, 27 D 1er R, 28 T 7e F, échec, 29 T 6e F, échec, 30 F 7e F, échec, 31 F pr F, échec, 32 F 4e R. Noirs: M. MORGUÇO, 1 P 4e R, 2 C 3e F D, 3 F 4e P D, 4 F pr P, 5 F 4e T D, 6 P pr P, 7 P 3e D, 8 F 3e C D, 9 F 5e C R, 10 F 2e D, 11 P pr P, 12 C R 2e R, 13 C 1er C D (a), 14 Roquent (b), 15 C 3e C R (e), 16 P pr C (d), 17 R 1er T, 18 F 4e F R, 19 F pr P F, échec, 20 F 7e F R, échec, 21 T pr D, échec, 22 D 1er F D, 23 P 3e T R (g), 24 R pr F, 25 R 3e F, 26 R 4e F, 27 P 4e C R, forcé, 28 R 3e C, 29 R 4e T (h), 30 F 3e C R, 31 R 5e T, 32 Abandonnent.

NOTES.

- (a) Ce coup n'est pas sensiblement inférieur à C 4e T D ou C 5e D, ainsi que la Stratégie l'a démontré en 1878.
(b) Si 14 P 3e F R, 15 C pr P, etc.
(c) Pour ne pas laisser cloquer le C par F 5e C R.
(d) Reprendre avec le PT était encore moins bon.
(e) Un beau piège.
(f) Les Blancs pouvaient reprendre la Dame et gagner tout de suite par : 23 C 7e F, échec et 24 P 7e D suivi de 25 C 5e R ou 25 C 6e D, échec dév. ; mais le coup du texte est plus élégant.
(g) La position est curieuse ; il n'y a rien de bon à jouer.
(h) Si R pr C ; T 7e R, échec suivi de T pr P T, mat.
— La Stratégie.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 168. Composé par M. F. BLACK, Montréal.

Diagram of a 10x10 board game. The board is 10x10. Pieces are placed as follows: White: King on e1, Queen on d1, Rook on a1, Knight on b1, Bishop on c1, Pawns on a2, b2, c2, d2, e2, f2, g2, h2, i2, j2. Black: King on e10, Queen on d10, Rook on a10, Knight on b10, Bishop on c10, Pawns on a9, b9, c9, d9, e9, f9, g9, h9, i9, j9.

Blancs. Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du problème No. 166. Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Blancs: 23 17, 56 45, 59 32, 53 48, 69 53, 45 39, 63 4. Noirs: 11 24, 22 11, 47 71, 41 54, 71 47, 34 56, 49 51. Blancs: 4 42 et gagnent.

Solutions justes du problème No. 166. Montréal: N. Chartier, J. Boyte, P. Décareau, J.-L. Chartier et J. Bergeron. Saint-Hyacinthe: MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table of market prices for Montreal, June 6, 1878. Categories include FARINE (Flour), GRAINS (Grains), LÉGUMES (Vegetables), LAITIÈRE (Dairy), VOLAILLES (Poultry), GIBIERS (Game), and VIANDES (Meat). Prices are listed in dollars and cents.

Marché aux Bestiaux

Table of livestock market prices. Categories include Bœuf (Ox), Vaches (Cows), Veaux (Calves), Moutons (Sheep), Agneaux (Lambs), Cochons (Pigs). Prices are listed in dollars and cents.

Librairie Payette & Bourgeault

On trouvera constamment à cette Librairie : Livres de prières et de piété, depuis les reliures les plus communes jusqu'aux plus riches.

Livres de littérature de tous les auteurs canadiens. Livres classiques, en usage dans tous les collèges, couvents, etc., etc.

Papeterie, tapisserie, imagerie, articles religieux, etc., etc., en grande quantité.

Fournitures d'école et de Bureau, une spécialité. Ordres pris pour fabriquer des cadres de toute sorte. Impressions et reliures de livres blancs exécutées sous bref délai.

Les abonnés de *L'Opinion Publique* trouveront un avantage en s'adressant à leur magasin pour faire relier leur journal.

Payette & Bourgeault,

No. 250, rue Saint-Paul,

Vis-à-vis la rue Saint-Vincent, Montréal.



CHEMIN DE FER DE Q. M. O. & O.

PRIX RÉDUITS

CHANGEMENT D'HEURES

DIVISION EST

Commencant LUNDI, le 19 MAI, les trains pour cette division partiront comme suit :

	Express	Train mixte
Départ d'Hochelega	4.00 p.m.	6.00 p.m.
Arrivée à Trois-Rivières	7.45 p.m.	11.30 p.m.
Départ de Trois-Rivières	8.00 p.m.	4.30 a.m.
Arrivée à Québec	10.45 p.m.	9.07 a.m.

DE RETOUR :

Départ de Québec	2.30 p.m.	6.15 p.m.
Arrivée à Trois-Rivières	5.10 p.m.	11.20 p.m.
Départ de Trois-Rivières	5.25 p.m.	3.15 a.m.
Arrivée à Hochelega	8.40 p.m.	8.30 a.m.

Les Trains quitteront la Station du Mile-End dix minutes plus tard. Billets en vente aux bureaux de Starnes, Leve & Alden, agents, 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame, et aux Stations d'Hochelega et du Mile-End.

J. T. PRINCE, Agent-gén. des Pas.

Montréal, 17 mai 1879.

Lisez attentivement. — A toutes les bonnes pratiques. — Grande attention. — **OU EST**

PILON ?

PILON est à côté de son grand magasin. Il tient encore un beau magasin, un grand assortiment de MARCHANDISES à meilleur marché que jamais, parce que les dépenses sont bien petites et l'argent très-rare. Toujours les mêmes modistes et les mêmes tailleurs. Garnitures de chapeaux gratuits. Patrons de robes et manteaux gratuits. Tailleur pour hommes et enfants gratuits.

PILON n'a aucune affaire au grand magasin ; il l'a abandonné complètement, quoique son nom y soit encore. Ne vous y trompez pas, son seul et unique magasin est à côté, bien près du grand magasin, à l'enseigne du Gros Cœur, rue Ste-Catherine, 673 et 675. N'oubliez pas que PILON est associé à JOLICŒUR & FRÈRE. — Ne pas oublier l'enseigne du Gros Cœur. — Venez en foule, nous avons des masses de marchandises à sacrifier.

A. PILON, JOLICŒUR & FRÈRE.

NOUVEAUTES MUSICALES

EISE MELODIES

avec paroles Anglaises, Espagnoles, Françaises et Italiennes

PAR SON EXCELLENCE LE

Comte de Premio - Real.

Priz du recueil, broché	\$3.00
" " " " relié	3.50

Publié et à vendre par **A. LAVIGNE,** Editeur de musique.

Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint-Jean (Banque d'Épargne), Québec. N. B. — En vente chez tous les principaux éditeurs de musique du Canada.

LIVRES NOUVEAUX

- L'ANTRE DES MYSTÈRES, par Henri Ballery, 1 vol. in-12 50
- RAPHAËLA, par le même, 1 vol. in-12 63
- LE DRAME DES CHAMPS ÉLYSÉES, par H. Audeval, 1 vol. in-12 50
- LA DAME GUERRIÈRE, par le même, 1 vol. in-12 50
- LES FIANCÉS, par Manzoni, 1 vol. in-12 50
- L'ABOYEUSE, par Raoul de Navery, 1 vol. in-12 75
- LA PÉRUVIENNE, par le même, 1 vol. in-12 75
- L'ACCUSÉ, par le même, 1 vol. in-12 75
- LA FILLE SAUVAGE, par le même, 1 vol. in-12 75
- MOR DUPANLOUP, biographie et souvenirs, brochure 8vo 25
- L'OUVRIER, 1 beau vol. in-4to, illustré 1.25

FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame.

La vue est d'une valeur incalculable



HEARN & HARRISON vendent les meilleures LUNETTES en cristal pour \$1 ; en argent, \$2 ; en or, \$3 ; magnifiques Lunettes d'Opéra de \$2 à \$10 ; Télescopes, \$2 à \$20. Satisfaction garantie.

242 et 244, RUE NOTRE-DAME

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

CACAO GACAO DE ROCHER DIPLOMÉ DE ROWNTREE.

Comme cet article ne contient aucun mélange de Fania, il faut avoir soin de n'en pas mettre une trop grande quantité dans la tasse.

AVIS. Défiiez-vous des imitations, substituez souvent dans le but de réaliser de plus grands profits.

SANS LA FLEUR DE BLÉ - D'INDE RIVAL. DE DURHAM



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelega comme suit :

Train Express pour Hull à	9.30 et 5.00
Arrivant à Hull à	2.00 P. M. et 9.00
Train Express de Hull à	9.10 et 4.45
Arrivant à Hochelega à	1.19 P. M. et 9.15
Train pour St-Jérôme à	5.30 P. M.
Train de St-Jérôme à	7.00 A. M.

Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard.

Bureau-Général : No. 13, Place d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN,

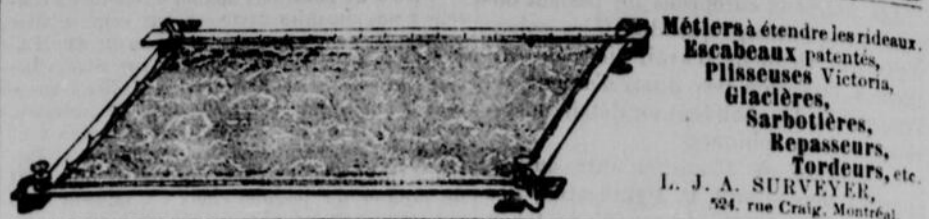
Agents des Billets, Bureaux : 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. SCOTT, Surintendant-Général. C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. Montréal, 15 avril 1879.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Eglises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandelliers, Ostensoirs, Ciboules, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Coeurs, Francs en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Mérida, Toile, etc., etc. Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaire (en corail, ivoire, perle, ambre, coco, jais, grenade, etc.) Cire d'abeille pure, Cierge en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix.

Les personnes qui visitent la ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes. **A. C. SENEAL & Cie.** Importateurs et manufacturiers, No. 104, rue Notre-Dame, Montréal.



Métiers à étendre les rideaux, Escabeaux patentés, Plisseuses Victoria, Glacières, Sarbotières, Repasseurs, Tordeurs, etc. L. J. A. SURVEYER, 524, rue Craig, Montréal.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Echantillons gratuits. Adressez-vous à **SHERMAN & Cie.,** Marshall, Mich.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix : 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à **LA CIE. BURLAND-DESBARATS,** 5 et 7 Rue Henry, Montréal.

PETIT MOIS DE ST-JOSEPH

Pensées pieuses pour le mois de Mars, avec une Neuvaine, par l'auteur des "Paillettes d'Or"

Jolie brochure in-32 de 68 pages. — Prix : 5cts chaque, 40cts la douzaine, \$3.00 le cent. Montréal : Librairie St-Joseph—CAIDIEUX & DEROME, 207, rue Notre-Dame. L'auteur de ce pieux opuscule dédié son modeste travail à l'ange gardien de la Sainte-Famille, et le prie d'aller semer ces pieuses pensées dans les murs bénis de la famille chrétienne.

"Là, ajoute-t-il, elles germeront sous votre influence, échauffées doucement par la prière et la méditation, et elles produiront ces gracieuses vertus qui font le charme du foyer : la piété, le travail, la concédence, le support, l'amabilité." Inutile de faire l'éloge de ce PETIT MOIS, qui est déjà rendu à sa 4^{ème} édition.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY.

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE !

PORTRAITS

DE

Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de *L'Opinion Publique*, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centimes. Adresser les commandes au bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L. ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

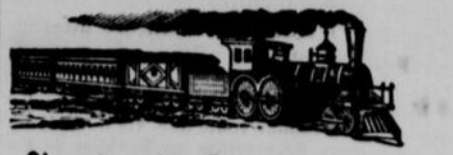
1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix : Cartonné, \$1.20. — Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine — et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches), Cartonné, 40c. — \$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c. — \$3.00 la douzaine. S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

REMÈDE SPECIFIQUE DE GRAY

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux ; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix : \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à : **La Compagnie de Médecine de Gray, Windsor, Ont.** Vendu à Montréal, en Canada et aux États-Unis par tous les Pharmaciens.



Chemin de Fer Intercolonial 1878-79

ARRANGEMENTS D'HIVER.

LES TRAINS EXPRESS A PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Partant de la Pointe-Lévis	8.00 A.M.
" " Rivière-du-Loup	2.00 P.M.
Arrivant à Trois Pistoles (dîner)	3.00 "
" Rimouski	4.49 "
" Campbellton (souper)	10.00 "
" Dalhousie	10.21 "
" Bathurst	12.28 A.M.
" Newcastle	3.10 "
" Moncton	5.00 "
" St-Jean	9.15 "
" Halifax	1.30 P.M.

Chars Pullman sur les Trains Express. Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.45 P.M. Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent, 177, rue St-Jacques.

C. J. BRYDGES,

Surintendant-Général des Chemins de Fer du Gouvernement.

Montréal, 18 nov. 1878.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donnés. Adressez : BAXTER & CIE., Banquiers, 17 Wall Street, N.Y.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par le protestantisme. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St-André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo. — impression de luxe — broché \$1.00 même par la poste \$1.20

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AVIS!

The Scientific Canadian

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes.

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A LAIGUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus belles illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada ; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être :

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix : Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS

PROPRIETAIRE ET EDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

Longpré & David

AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE

MONTREAL.

A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE PHOTOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.